

#### ARCHIVES DE L'ÉGLISE DE FRANCE

Bulletin de l'Association des Archivistes de l'Église de France 106, rue du Bac, 75007 PARIS - C.C.P. 32.228.84 A La Source

Bulletin n° 43-44

Année 1995

#### Cotisations et abonnements

- 1) Pour l'année 1995 : retardataires, faites diligence, s.v.p. !
- 2) <u>Prière de verser immédiatement</u> (afin d'éviter les rappels, onéreux à tant de titres!):

  \* 120 Fr : la cotisation-abonnement 1995, pour les personnes physiques travaillant au service d'un fonds d'archives ecclésiastiques ou religieuses

\* à partir de 150 Fr : l'abonnement de soutien au bulletin 1995 pour les personnes physiques ou morales désireuses d'entretenir des relations avec l'Association

<u>À régler à</u> : Association des Archivistes de l'Église de France, <u>C.C.P.</u> 32.228.84 A La Source en indiquant 1°) à quoi est destiné le chèque envoyé

2°) le nom et l'adresse du destinataire du bulletin (surtout s'il n'est pas le même que celui du titulaire du compte versant).

#### DECORATION

Le Père Georges Cadel, archiviste émérite du diocèse de Coutances, a été promu

Commandeur dans l'Ordre national du Mérite

#### **MEMENTO**

-Sœur Françoise Soury-Lavergne, archiviste de la compagnie de Marie-Notre-Dame (+ 25 janvier 1995).

Née à Rochechouart en Haute-Vienne, en 1924, Sœur Françoise Soury-Lavergne fit ses études secondaires à l'institution Beaupeyrat à Limoges, dirigée par les religieuses de l'Ordre.

Après l'obtention en 1942 du baccalauréat, Sœur Françoise Soury-Lavergne mena parallèlement l'enseignement à Limoges et des études supérieures à la Faculté des Lettres de Toulouse, qu'elle poursuivra de 1951 à 1954, après un temps de formation religieuse dans l'Ordre de Notre-Darne.

Après avoir obtenu en 1954 une licence d'anglais, elle fut professeur à Limoges - Beaupeyrat, puis responsable de cet établissement. Sœur Françoise Soury-Lavergne entrera alors pleinement dans cette tradition vivante transmise depuis Montaigne et Jeanne de Lestonnac : "Poser un regard optimiste sur les êtres à éduquer, à cheminer avec eux en vue de leur autorromie, à former leur jugement et leur liberté" (Projet éducatif de la Compagnie en France).

autoriomie, à former leur jugement et leur liberté" (Projet éducatif de la Compagnie en France).

De 1973 à 1985, sœur Françoise Soury-Lavergne fut appelée à de hautes responsabilités daris l'équipe générale de gouvernement de l'Institut. Elle déploya dans cette tâche toute son épiergie et tous ses talents au service de la Compagnie et de l'Église.

Les écrits et les conférences données à travers le monde font ressortir son souci d'éducation :

éduquer pour l'avenir et dans l'espérance

instruire par la culture

éduquer dans la foi, pour l'Église : sœur Françoise Soury-Lavergne ouverte aux orientations de l'Église et à l'œcuménisme fut attentive à susciter, animer et maintenir un dynamisme d'Église

partout, autour d'elle.

Sa responsabilité de formation des jeunes religieuses la conduira à revenir aux sources, à en extraire "la moelle", à enrichir et à faire connaître le patrimoine de la Compagnie de Notre-Dame. Passionnée elle-même, elle passionnera. Cette période féconde fut parsemée de conférences à travers le monde et de publications :

1973 : "Le Filet s'est rompu" : cheminement spirituel avec sainte Jeanne de Lestonnac. sélection de textes "les plus riches de sève", accompagnés de brefs commentaires, présentée comme un dialogue avec l'auteur.

1974 : "Jeanne est son nom" : Expression des données historiques, à travers un simple chant,

d'une présence vivante au cœur de la Compagnie de Notre-Dame.

1984 : "Chemin d'éducation" : thèse de doctorat du 3ème cycle de Sciences de l'Éducation, présentée le 23 juin 1984 devant l'Université de Lyon II.

Important ouvrage où se déploie toute la richesse de la personnalité de Jeanne de Lestonnac et l'envergure d'une mission d'éducation imprégnée de l'humanisme de Montaigne.

1994 : Ouvrage édité sous le nom de "Histoire O.D.N."

Les 13 premiers chapitres de l'*Histoire de l'Ordre* traduits en français moderne et annotés, à partir du texte original du père Jean Bouzonnier, publié à Poitiers en 1697.

Ce travail devait se poursuivre dans les prochaines années, mais le projet de Dieu en arrêta le cours au matin du 25 janvier 1995.

Marguerite Julien, o.d.n.

# -Pierre Bodard, ancien archiviste diocésain de Nice (+ 20 avril 1995)

M. Pierre Bodard nous a quittés le 20 avril 1995. Avec lui, le diocèse de Nice perd l'un de ses fidèles serviteurs.

Né à Beyrouth en 1922, il dut interrompre ses études pour partir au S.T.O. qu'il

accomplit en Allemagne de 1943 à 1945.

À son retour, il fut engagé, comme professeur d'anglais, au collège Stanislas de Nice. Ce fut son premier et unique emploi puisqu'il y enseigna quarante-deux ans jusqu'à son départ à la retraite en 1987. C'était un homme d'une ponctualité exemplaire. Sa gentillesse, sa courtoisie et sa serviabilité lui valaient le respect et l'estime de son entourage.

Mais M. Bodard avait une autre fonction qu'il aimait et qu'il a exercée bénévolement au service du diocèse : il était responsable des Archives diocésaines depuis 1978 et il ne manquait jamais d'assurer sa permanence le mercredi et le vendredi. Homme cultivé, féru d'histoire locale et doté d'une mémoire étonnante, il pouvait évoquer le passé des lieux les plus reculés du Pays niçois. Certes, il connaissait ce pays par les archives mais aussi parce qu'il était grand marcheur et qu'il aimait, le dimanche, le parcourir pour mieux le connaître. Pour traduire la reconnaissance du diocèse pour le dévouement de son archiviste, Mgr Saint-Macary a demandé à Rome d'accorder à M. Bodard la médaille pontificale "Bene Merenti". Hélas, l'état de santé de notre ami n'a pas permis à Mgr l'Évêque de la lui remettre, comme prévu, à l'Évêché.

M. Bodard était aussi un homme de foi, ce qui l'a conduit à s'engager dans l'archiconfrérie de la Miséricorde. C'est là qu'il puisait une piété et une spiritualité du service et

du sens de l'Église.

Ses funérailles ont été célébrées par Mgr Saint-Macary, à la cathédrale Sainte-Réparate, le samedi 22 avril, en présence de nombreux prêtres.

Au début de la cérémonie, Mgr Saint-Macary a exprimé la gratitude du diocèse en déposant la médaille "Bene Merenti" sur le cercueil de ce bon et fidèle serviteur.

Nous présentons à son épouse, à son fils et à sa famille nos respectueuses condoléances et nous les assurons de nos prières.

G.F (Bulletin du diocèse de Nice, n°10, 19 mai 1995)

#### Problèmes posés à la conservation et la gestion des archives

### de l'Eglise catholique en France

Communication au XVIIIe Congrès des Archivistes ecclésiastiques d'Italie (Naples, 5 - 8 octobre 1993)

Pour aborder la question, qui fait l'objet plus précis de votre congrès, - à savoir la question de la conservation et de la gestion des archives ecclésiastiques et religieuses en France -, il est sans doute indispensable de commencer par évoquer la situation héritée du passé, puis d'être attentif au contexte présent, avant d'esquisser la manière dont aujourd'hui les archivistes ecclésiastiques et religieux de France s'efforcent d'assumer les responsabilités qui leur incombent du seul fait de leur charge.

# 1°) La situation héritée du passé

Les archives anciennes de l'Église catholique en France ont subi tout au long de l'histoire de très grands dommages. Et actuellement l'Église est dépouillée même de ce qui reste des archives anciennes.

Certes, de siècle en siècle ces archives ont été très gravement éprouvées par des événements fortuits, - qu'il s'agisse de calamités naturelles ou de guerres : les ravages causés par la guerre de Trente ans au XVIIe siècle ou par les deux guerres mondiales du XXe siècle ont pro-

voqué des pertes irréparables.

Mais à ces accidents matériels, il faut ajouter des destructions systématiquement perpétrées; et principalement à deux reprises: lors des guerres de religion au XVIe siècle et au moment de la Révolution française ou dans ses prolongements. Permettez-moi de prendre l'exemple des archives d'une des plus vieilles abbayes françaises, l'abbaye de Landévennec, où nous avons eu l'occasion de nous rendre en juillet dernier, lors de notre 8e stage de formation archivistique spécialisée; cette histoire est équivalemment celle de beaucoup de fonds d'archives de source ecclésiastique ou religieuse en France

"Un procès-verbal de l'année 1599, au lendemain des guerres de la Ligue, nous précise que la soldatesque, logée à l'abbaye en 1594, y a brûlé les boiseries puis les archives : 'Jetèrent la plus grande partie au feu, et le reste sous les pieds de leurs chevaux, tellement qu'ils ont été perdus et gâtés'. Ce qui restait en 1790 fut confisqué et transporté à Chateaulin; les parchemins s'en allèrent, les uns à Morlaix pour servir à envelopper le tabac, les autres à Brest pour faire des gargousses à poudre [la poudre à canon] !..[Ce qui reste occupe] actuellement quatre mètres de rayonnage aux archives départementales."

En toute hypothèse, en 1975, pour l'exposition organisée au Vatican sur les Années saintes, il fut impossible de retrouver même un seul exemplaire de la bulle envoyée cependant à douze archevêques de France par Clément VI le 18 août 1349 afin d'annoncer l'Année sainte de 1350. Le texte de cette bulle n'est connu que par les registres conservée à l'Archivio segreto vaticano.

Quoi qu'il en soit, même si les destructions dues à l'extension et à la hargne de la Réforme n'ont pas été en France aussi absolues qu'en Islande, du moins en de très nombreux

endroits visaient-elles à priver de ses racines la communauté fidèle à la foi de l'Église.

C'est une visée analogue que manifesta la Révolution : il s'agissait alors de faire table rase du passé religieux de la France, de lui substituer le culte de l'Etre suprême, de casser le rythme de la semaine de sept jours par une périodisation décadaire, etc. Et si beaucoup de documents et papiers divers furent détruits ou utilisé à des fins purement matérielles et guerrières comme dans le cas de l'abbaye de Landévennec, cependant deux sortes de papiers furent parfois mis de côté, mais comme des témoins morts d'un passé révolu : les titres de propriété ou les actes des procès, qui devenaient propriété des "citoyens", documents qui constituèrent les fonds dits "domaniaux", et, d'autre part, les fonds dits "historiques" formés par les documents conservant les traces de l'histoire des institutions ecclésiastiques et religieuses, - les manuscrits et bibliothèques formant le noyau des bibliothèques civiles publiques actuelles.

De la sorte, ce qui reste de ce qu'on appelle l'Ancien Régime est le plus souvent conservé

dans les fonds civils publics (série G, pour le clergé séculier; série H, pour le clergé régulier), sauf certaines archives, généralement chez les religieux et religieuses (écrits des fondateurs, cédules ou registres de professions, etc.) qui ont pu être abritées à temps (parfois à l'étranger) et

ont ainsi échappé au vandalisme révolutionnaire.

Force est de reconnaître que, après la tourmente révolutionnaire, les lois de "restitution" n'ont été guère appliquées, ou l'ont été d'une manière très incohérente. Et, d'autre part, en France, l'Église, très violemment éprouvée (martyre, exil, vie clandestine, etc.) à l'heure de la Révolution, n'a pas, devant l'urgence des tâches que lui imposaient les exigences de son relèvement et l'immense effort qui a marqué le XIXº siècle, accordé une priorité à la reconstruction et à la constitution de sa "mémoire" (dans certains cas, d'ailleurs, c'est sous prétexte de concorde et de pacification des esprits qu'on a été, par exemple à La Rochelle, jusqu'à étouffer le souvenir des martyrs les plus authentiques d' "une époque qu'il est toujours pénible de rappeler"). Et, lorsque l'Église catholique se fut un peu relevée de ses ruines, c'est une véritable lutte anti-reli-

gieuse qu'elle eut à affronter à l'heure de la laïcisation et de la sécularisation.

En tout cas, pour ce qui concerne le souci des responsables envers leurs archives de source ecclésiastique et religieuse, il ne serait guère possible de relever au XIX° siècle que quelques efforts locaux de caractère plus ou moins romantique ou hagiographique mis au service de la "mémoire de l'Église"; que l'on songe, par exemple, à tout le courant d'une sorte de célébration romantique du moyen-âge ou à la passion déployée pour proclamer et défendre l'origine apostolique des églises de Gaule! En ébranlant ces certitudes, l'archéologie, l'épigraphie, la paléographie, la linguistique, la diplomatique et les autres "sciences auxiliaires" de l'histoire favorisèrent, par la réforme de l'École nationale des Chartes, le développement des "érudits locaux", l'essor des "sociétés savantes", dont certaines puisèrent une sorte de nouvelle énergie dans la réaction de leurs membres contre la lutte anti-religieuse qui marqua le tournant des XIXe -XXe siècles. C'est de cet élan que sortit, au début du XXe siècle, la Revue d'histoire de l'Église de France, qui tient aujourd'hui encore ses séances solennelles à l'École nationale des Chartes.

Il serait cependant difficile de trouver en France, dans le domaine des archives ecclésiastiques et religieuses, une véritable "politique d'archives" avant la constitution de l'Association

des Archivistes de l'Église de France, il y a juste vingt ans cet automne.

# 2°) Le contexte présent

En France, différents facteurs contribuèrent à faire prendre conscience de la nécessité de

prêter attention aux sources archivistiques de l'histoire du catholicisme français.

Entre les deux guerres, des soucis pastoraux ont commencé à provoquer des études de sociologie religieuse : les premières recherches menées dans ce domaine se sont développées en symbiose avec le renouveau pastoral, puis missionnaire, qui a marqué les orientations apostoliques de l'Église catholique en France. D'où, par exemple, l'importance du recours aux "visites pastorales" comme sources de l'histoire de la "pratique religieuse".

Des travaux universitaires aussi ont vu le jour : ces recherches ont abordé, non seulement ce qui concerne l'histoire des hommes et des institutions, non seulement ce qui concerne l'histoire des rapports entre l'Église et l'État, mais encore ce qui concerne divers mouvements surgis de la vitalité propre de l'Église catholique en France dans le domaine missionnaire, dans le domaine

de l'apostolat des laïcs, du catholicisme social ou des congrégations religieuses.

Et l'on peut noter que ces recherches et ces travaux ont retenu l'attention des archivistes de l'État, à peu près au moment où à Rome était instituée, puis érigée en personne morale, la Commission pontificale des archives, à laquelle Jean XXIII demandait d'apporter sa contribution

pour la préparation du concile Vatican II.

Bientôt, en France, les événements de mai 1968 incitaient le ministère de l'Éducation nationale à constituer une commission des archives, dont le président demandait que, comme pour les établissements de l'enseignement public, fût entrepris, pour les établissements de l'enseignement catholique, un travail de sauvegarde des archives anciennes et de conservation des documents annuellement produits, afin que demain une histoire de l'enseignement, de la pédagogie et de l'éducation, puisse recourir à toutes les sources dont elle aurait besoin.

Tel est le contexte dans lequel furent entreprises plusieurs enquêtes universitaires, qui aboutirent à des publications comme le Guide des archives diocésaines françaises de Jacques Gadille (en 1971), le Guide des sources de l'histoire des congrégations féminines françaises de

vie active de Charles Molette (en 1974). Du souci qui s'était affirmé alors était né ce qui constitue une sorte de séminaire de recherches et de formation, le "Groupe de recherches historiques et

archivistiques des congrégations féminines françaises".

Toutes ces diverses entreprises amenaient à avoir une vue d'ensemble de la situation des sources de l'histoire du catholicisme français. Il apparaissait que la situation était grave, parfois dramatique. Il fallait bien prendre acte de l'absence d'une véritable politique à l'égard des archives dans l'Église catholique en France; et cela, à l'heure précisément où les fermetures d'établissements et la diminution des effectifs n'en faisaient sentir que plus vivement la nécessité.

C'est ainsi qu'en 1973 a été créée une Association des Archivistes de l'Église de France, "en accord avec les autorités ecclésiastiques et religieuses" (se référant à l'adage : non pas "omnia ab episcopo", mais "nil sine episcopo"), afin de soutenir les exigences professionnelles des archivistes ecclésiastiques et religieux devant les trois difficultés principales auxquelles ils se heur-

tent quasi journellement:

- 1°) une méconnaissance, sinon une démission, trop généralisée, et souvent presque à tous les niveaux, de la part des responsables ecclésiastiques et religieux à l'égard du patrimoine historique de l'Église (les archives n'étant souvent prises en considération que dans leur phase administrative ou "bureaucratique" - comme le déplorait le cardinal Montini -, pour les besoins de la chancellerie diocésaine, du secrétariat paroissial ou du secrétariat de la congrégation religieuse, - et parfois tout simplement pour ce qui concerne les rétributions et pensions du personnel laïc de l'Église);

- 2°) une tendance, de la part de certains services civils publics d'archives, à mettre la main sur toutes les archives des organismes non-étatiques, et explicitement sur les diverses archives de source ecclésiastique et religieuse; cette tendance croit d'ailleurs pouvoir désormais trouver un appui dans un silence du discours de Jean-Paul II lors de l'audience accordée le 30 mars 1990 au Conseil international des archives, discours dans lequel les seules archives de l'Église qui étaient évoquées étaient les prestigieuses Archives vaticanes tandis que les archives des Églises locales

étaient absentes de l'horizon du discours pontifical;

- 3°) un prurit partisan et sectaire, de la part d'un certain nombre de "chercheurs" soucieux d'extraire d'archives de source ecclésiastique ou religieuse ce qui peut leur permettre de prolonger des luttes du présent par personnages du passé interposés (selon la remarque fort pertinente de Konrad Repgen); sans parler d'un certain "militantisme" (selon la formule qu'employait, pour dénoncer cette tendance, le doyen Gabriel Le Bras, l'un des promoteurs de la "sociologie religieuse") soucieux de recourir au patrimoine historique de l'Église, non pas pour en scruter l'histoire ou la réalité sociale avec le minimum de sympathie méthodologique requis pour assurer un travail honnête, mais afin de la considérer comme une force politique, la mettre en accusation et la déstabiliser, sous couvert d'études fallacieusement présentées comme "scientifiques" et qu'il faudrait opposer à une lecture appelée "confessante" (tendance qui vient encore de s'exprimer tout récemment pour une campagne mondiale décidée dans une rencontre internationale tenue à Paris).

En revanche, si les archives de source ecclésiastique ou religieuse constituent la "mémoire de l'Église" et témoignent de son "identité", elles sont par le fait même un "élément spécifique du patrimoine commun de l'humanité", ainsi que l'affirmait, de la tribune de l'UNESCO, le congrès de 1979 des Archivistes de l'Église de France auquel participaient, à l'occasion des Semaines internationales d'Archives, une dizaine de délégations d'autres pays. Cette perspective ressort aussi d'une publication universitaire récente, qui fait en quelque sorte le point de la situation présente, sous forme de manuel destiné aux étudiants, l'*Initiation aux sources ar-chivistiques de l'histoire du catholicisme français* de Brigitte Waché.

Sans doute est-il maintenant possible d'essayer d'évoquer la manière dont les archivistes eclésiastiques et religieux en France s'efforcent actuellement d'assumer les responsabilités qui leur incombent du seul fait de leur charge en ce qui conerne la conservation et la gestion des ar-

chives.

# 3°) La conservation et la gestion du patrimoine archivistique de l'Église en France

Permettez-moi une remarque préliminaire. Je ne parlerai pas ici des archives vaticanes qui sont conservées "par erreur" aux Archives nationales à Paris. Certes il s'agit bien d'archives de

l'Église catholique, spoliées par Napoléon: "675 liasses ou registres appartenant aux archives pontificales, que les Archives nationales ont conservés <u>par erreur</u> après les restitutions de 1815" (pour reprendre les termes mêmes de la lettre du 9 octobre 1920 du "Président du Conseil, ministre des Affaires étrangères", "en réponse à la note du 3 juillet 1920 de la Direction des Archives nationales"). Mais plus les années passent, plus aussi cette question de fait risque de donner à penser que le Saint-Siège se désintéresse du projet de restitution qu'avait repris dans les années 1942-43 le commandement allemand de Paris, avances auxquelles le cardinal Mercati avait fait répondre que le Saint-Siège ne saurait accepter d'une autorité militaire d'occupation une telle restitution...; d'ailleurs le pays de saint Louis ne pourrait pas ne pas avoir à honneur, dans une souveraine liberté retrouvée, d'accomplir lui-même ce geste de justice!

Ceci étant rappelé, il faut bien reconnaître que, pour conserver et gérer, il est nécessaire au préalable d'avoir engrangé. Or l'engrangement des archives peut être envisagé de différentes manières. Dans l'état actuel des choses, en France de nos jours, il y a lieu de relever que le mode le plus normal, à savoir les versements réguliers, n'est pas toujours réalisé: sauf, sans doute, au Secrétariat général de l'épiscopat, où les versements sont accomplis ... lorsqu'il n'y a plus de place dans les couloirs. Les versements réguliers sont aussi parfois une pratique devenue courante dans certaines congrégations religieuses, où les versements sont accomplis en fin de chapitre général et en fin de mandat. Mais il faut reconnaître que cette pratique, qui n'est déjà pas unanime chez les religieux, semble encore moins usuelle dans les diocèses et quasi inexistante dans les paroisses. Nos universités catholiques ont généralement fait un effort en ce sens. Quant aux mouvements d'apostolat des laïcs, on peut dire que les mesures adoptées sont plutôt assez variables.

Toutefois, il faut bien préciser que la situation héritée du passé amène à être obligé de songer à récupérer les "vieilles archives" pour les rassembler dans des dépôts centraux convenables. Pour ce qui concerne les archives centrales de l'Église catholique en France et celles qui, présentant un caractère d'intérêt général, ne ressortissent à aucun dépôt central particulier, a été constitué un Centre national des Archives de l'Église de France comportant deux sous-sections, une pour chacun des secteurs qu'il y a lieu d'y engranger. Ce Centre est désormais en plein essor; et il est envisagé d'y recueillir les inventaires des fonds actuellement encore autonomes.

Quant aux récupérations qui s'imposent, il faut signaler les collectes de "vieilles archives" auxquelles se livrent les archivistes conscients de leurs responsabilités : archivistes diocésains ou provinciaux qui s'inquiètent des archives qui, dans des greniers de l'évêché ou dans les annexes du secrétariat, dans des sacristies ou des clochers de paroisses, dans des recoins de quelque salle de réunions ou d'oeuvres, sont à la merci des inondations ou des infiltrations de pluie, des souris ou des déménageurs, etc. Travail de sauvegarde qui requiert beaucoup de doigté ; car ceux qui laissent dormir les "vieux papiers" se découvrent une passion pour leur poussière dès lors qu'il s'agit de les mettre à l'abri dans un local adapté à leur conservation. Et l'on peut signaler que, dans un diocèse, un effort entrepris vers les papiers des défunts a permis de sauver en trois ans quelque trois cents fonds plus ou moins importants mais tous intéressants, ce qui a même donné à des prêtres anciens et à des militants laïcs l'idée de constituer eux-mêmes quelques dossiers préparés pour être remis de leur vivant ou après leur mort à l'archiviste diocésain.

Il y a lieu encore de signaler l'engrangement, par photocopies ou microfilms, de documents anciens, ou au moins d'inventaires ou fichiers de ces papiers, qui constituent, selon les cas, des fonds de substitution (c'est ainsi que des copies d'archives spoliées prennent actuellement place dans certains dépôts d'archives religieuses) ou des fonds de complémentarité (un archiviste diocésain a complété son propres fonds par des inventaires et fichiers, et quelques copies, de ce qui concerne son diocèse ou les paroisses de ce diocèse dans les fonds romains).

Évidemment la conservation des archives requiert des locaux et du personnel. Mais il arrive que des locaux inemployés soient récupérés (par exemple, le réfectoire d'un grand séminaire qui n'a plus de séminaristes, la maison du doyen honoraire du chapitre devenue inutile par suite de l'aménagement d'une maison pour prêtres anciens), ou que des locaux soient utilisés avec un renouvellement du personnel; ainsi, en confiant les archives diocésaines à des carmélites, cellesci ont du travail comme gagne-pain et donnent une nouvelle utilisation à leur poulailler et à leur clapier, ainsi qu'à la remise de l'outillage du jardinier qu'elles ne peuvent plus employer. Cet exemple aborde déjà la question du personnel, nécessaire assurément; mais il apparaît que certains retraités (à la fois compétents, sérieux et discrets), peuvent, sous la responsabilité (bien sûr) de l'archiviste titulaire - ecclésiastique ou religieux -, accomplir bien des travaux de classement, de fichiers, d'inventaires, etc.

Car c'est bien en cela que consiste la gestion des archives. Et, en ce secteur, on peut noter que, même s'il n'y a rien de comparable à ce qui est déjà bien plus avancé au Canada par exemple, l'informatique commence à faire son apparition, non seulement dans des congrégations religieuses, mais aussi dans certains diocèses. Lors de notre 8° stage de formation archivistique spécialisée, en juillet dernier, une initiation à l'informatique a pu être mise au programme, avec quelques échanges utiles qui ont même mis en lumière que l'informatique ne permet de traiter que

ce qu'elle a pu d'abord recevoir.

Évidemment la gestion se prolonge par la communication, qui doit tenir compte de la date, de la nature et du contenu des documents, et pour laquelle il importe que les archivistes mettent "leur compétence à faire saisir la nature propre et le sens plénier des documents dont ils donnent eommunication", pour reprendre les termes du message pontifical adressé à notre congrès de Paris de 1979. Étant donné le contexte présent et la responsabilité des archivistes, il est bien clair que c'est un des points les plus délicats aujourd'hui. Nombreux sont les exemples qu'il serait possible d'évoquer à ce sujet. Et, devant certaines initiatives qui seraient redoutables pour la "mémoire de l'Église" si elles devenaient normatives, nul ne saurait s'étonner de la destruction préventive de fonds d'archives. C'est sur cette note que je me dois de terminer cette communication, pour traduire le sens de leurs responsabilités chez un certain nombre - et des meilleurs - archivistes ecclésiastiques et religieux français.

### En conclusion,

peut-être faudrait-il souligner la disjonction présente entre le patrimoine archivistque de l'Église, d'une part, et la vie de la communauté ecclésiale, d'autre part. Car cette disjonction est

un défi pour tous ceux qui à un titre ou un autre sont concernés.

Or, des "matricules des veuves" dont parlait déjà saint Paul (I Tim. 5,9) jusqu'à ces humbles registres paroissiaux, en passant par les listes des "successions de toutes les églises" dont parlait saint Irénée (Adv. Haer. III, 3,2), ou par les listes des pauvres, les passions des martyrs, les catalogues des fêtes liturgiques, les prescriptions canoniques, les lettres entre les églises, les retranscriptions des discussions conciliaires, et tant de documents anciens auxquels d'âge en âge s'en sont ajoutés tant et tant d'autres, n'y a-t-il pas là tout un patrimoine qui permet, selon l'expression de Pie XII à propos des Archives vaticanes, d'y "contempler comme dans un miroir la conscience que l'Église a d'elle-même" (7 sept. 1955) ?

S'il s'agit, par la conservation et la gestion des archives dont ils ont la charge, de préparer et de présenter ce miroir de telle sorte qu'il soit véritablement à la fois, pour les croyants, matrice de l'identité ecclésiale, et, pour les non-croyants, boussole spirituelle de l'humanité, n'in-

combe-t-il donc pas aux archivistes ecclésiastiques et religieux de Servata tradere viva?

Mons. Charles Molette Naples, 6 octobre 1993

# Les Archives historiques du diocèse de Moulins

par Daniel Moulinet directeur du service des archives historiques du diocèse de Moulins

Il ne s'agit pas ici de revenir sur les ouvrages antérieurs toujours utiles, ni même sur l'Initiation aux sources archivistiques de l'histoire du catholicisme français (Lyon,1992, 112p.), ouvrage publié par Brigitte Waché et qui vise avant tout à offrir au chercheur débutant un certain nombre de clés lui permettant de s'engager sur les différentes pistes susceptibles de le guider vers les sources documentaires utiles pour ses propres recherches, en les classant sous trois chefs: "Dépôts civils publics"; "Dépôts ecclésiastiques et religieux"; "Archives vaticanes".

Il est possible d'ajouter que, dans le domaine de l'histoire religieuse, au niveau d'un département, il peut être commode, pour commencer, de repérer quatre sources principales :

- trois aux Archives départementales : # la série G : clergé séculier avant 1790 ;

# la série H : clergé régulier avant 1790 ;

# la série V : Cultes (1800 - 1940);

- et, bien évidemment, les Archives historiques diocésaines. En ce qui concerne les trois premières, il suffit, pour le diocèse de Moulins, de renvoyer à l'ouvrage de Michel Maréchal, Guide des Archives de l'Allier (Yzeure, 1991, 510 p.).

Pour une présentation des Archives historiques du diocèse de Moulins, on peut préciser que le classement récent de ces archives diocésaines s'est conformé au cadre de classement suscité en un premier temps par le Secrétariat de l'Épiscopat; ce cadre de classement, complété et mis à jour par l'Association des Archivistes de l'Église de France, fut incorporé au Manuel des Archives de l'Église de France. Ce Manuel a d'ailleurs une histoire, qui en souligne l'utilité et l'importance. En effet, après le travail d'une commission d'archivistes et la consultation de tous les Évêques et Supérieurs religieux, une révision a été faite à Rome sous l'autorité de S. Ém. le Cardinal Antonio Samoré, Archiviste de l'Église. Et celui-ci, porteur d'un message pontifical qui a été lu de la tribune de l'UNESCO, est venu lui-même, lors du congrès tenu à Paris les 26-28 novembre 1979, apporter sa caution à tout le travail accompli pour établir solidement les bases d'un renouveau des archives ecclésiastiques et religieuses en France et pour en donner le fruit comme référence, au-delà même de notre hexagone, par l'intermédiaire des représentants des différents pays qui participaient à ces assises.

Les Archives diocésaines, comme toutes les Archives ecclésiastiques et religieuses, sont considérées, aux yeux de la loi civile française, comme des Archives privées ; délibérément, elles ne sont donc pas directement concernées par la loi du 3 janvier 1979, dont le législateur s'est refusé à faire une loi de spoliation ; c'est une loi visant à assurer la protection du patrimoine archivistique de la France. Les règles d'engrangement, de gestion et de communication qui régissent en France les Archives ecclésiastiques et religieuses sont celles qui sont définies dans le Règlement général des Archives de l'Église de France, avec - pour le diocèse de Moulins - les précisions apportées par le règlement particulier prévu par le Règlement général.

Vu le personnel restreint de l'évêché, les recherches généalogiques sont exclues du champ habituel de communication. Elles n'offriraient d'ailleurs qu'un médiocre intérêt, puisque les Archives diocésaines ne possèdent pas de document antérieur au XIXe siècle.

En général, deux sortes de publics sont concernés par ce type d'archives : le chercheur local, qui désire réaliser une monographie de sa commune ; l'étudiant auquel son professeur a assigné (généralement dans le cadre d'une maîtrise en histoire) un sujet de recherche en histoire religieuse.

4Sont déposés au secrétariat de l'évêché de Moulins (43, rue de Paris, B.P. 836, 03008 MOULINS CEDEX, tél. 70.46.82.20), et consultables par tous aux heures d'ouverture (lundi-vendredi : 9h.-11h.45 et 13h.45-17h.; samedi: 9h.-11h.), l'inventaire succinct des Archives, l'inventaire détaillé de la série P, et l'inventaire détaillé des autres séries en cours de réalisation.

Nous présentons ici le cadre de classement des Archives diocésaines de Moulins, en insistant sur les fonds les plus importants et les plus significatifs.

# SÉRIE A: RELATIONS AVEC LE SAINT-SIÈGE: (2,5 mètres linéaires)

### 1 A: ACTES DU SOUVERAIN PONTIFE:

Textes imprimés (encycliques, bulles, décrets, XIXe-XXe siècles), lettres manuscrites adressées à l'évêque de Moulins.

#### 2 A: ACTES DE LA CURIE ROMAINE:

Rapports quinquennaux des visites ad limina, Actes divers de la Curie romaine, Dispenses romaines.

#### 3 A: CONCILES:

Il s'agit des conciles Vatican I et Vatican II. On trouve les textes imprimés distribués aux Pères conciliaires, ainsi que le texte (latin) des interventions de Mgr de Dreux-Brézé à Vatican I.

# 4 A : CORRESPONDANCE AVEC LES CONGRÉGATIONS ROMAINES :

Les rubriques de cette sous-série correspondent aux différentes Congrégations de la Curie romaine.

#### 5 A: ORGANISMES, INSTITUTIONS ET ŒUVRES PONTIFICALES:

Quelques éléments sur la période 1860-70 ; emprunt romain (1860-1864), lancement de l'Œuvre du Denier de Saint-Pierre.

#### 6 A: NONCIATURE:

Correspondance avec la nonciature.

# SÉRIE B: RELATIONS INTER-DIOCÉSAINES: (0,7 mètre linéaire)

Série peu importante qui renferme quelques éléments sur le travail en région apostolique ainsi que divers documents publiés par la Conférence épiscopale de France.

# SÉRIE C: ORGANISATION TERRITORIALE DU DIOCÈSE:

(0,6 mètre linéaire)

Une seule sous-série mérite ici une mention :

### 2 C : ÉRECTION ET LIMITES DE PAROISSES :

Cette sous-série renferme, d'une part, des états et tableaux généraux généraux des cures et succursales de l'Allier au début du XIXe siècle et au moment de la fondation du diocèse, ainsi que diverses pièces concernant l'érection de paroisses, succursales et vicariats.

# SÉRIE D: PERSONNEL: (6,9 mètres linéaires)

Cette série, qui bénéficie d'un inventaire détaillé, par son volume et par l'importance de ce qu'elle renferme, constitue une source importante pour l'histoire religieuse, notamment la sous-série 1D qui conserve les papiers des évêques et des prêtres.

# 1 D: DOSSIERS DU CLERGÉ:

#### 1D1: Papiers des évêques:

Ceux-ci sont naturellement classés par ordre chonologique des évêques : Mgr de Pons, Mgr de Dreux-Brézé, Mgr Dubourg, Mgr Lobbedey, Mgr Penon, Mgr Gonon, Mgr Jacquin, Mgr Bougon, Mgr Quelen (ces derniers non consultables).

N'ont une importance significative que les fonds concernant NN.SS. de Pons, de Dreux-Brézé et Jacquin.

Par ailleurs, quelques documents évoquent l'arrivée de Mgr Dubourg à Moulins. De Mgr Penon est conservée une modeste correspondance ainsi que ses carnets de méditation. La correspondance de Mgr Gonon a malheureusement disparu. On ne conserve que ses brochures et les messages de condoléances arrivés lors de son décès. Une importante collection de sermons de son successeur (ainsi que d'autres pièces) pourra permettre, un jour, une approche de la sensibilité religieuse de Mgr Jacquin. En revanche, les papiers conservés de Mgr Bougon sont peu significatifs.

#### 1D2: Papiers des vicaires généraux:

Il s'agit de Mgr de Conny, de l'abbé Gibert, de Mgr Boutry, de Mgr Deschamps, de l'abbé Michel, de Mgr Fourny, de l'abbé de Praingy, de l'abbé Lejeune, de Mgr Giraud, du chanoine Holaind.

Les deux premiers fonds sont intéressants, en tant qu'ils permettent une approche de deux des hommes qui entouraient Mgr de Dreux-Brézé, même si l'on peut regretter la destruction (prescrite par son testament) de la correspondance passive de l'abbé Gibert.

Mgr Boutry et Mgr Deschamps, vicaires généraux au début du siècle, ont reçu une importante correspondance de la part des prêtres du diocèse. Par ailleurs, a été conservée la correspondance personnelle de l'abbé Deschamps au cours de sa formation au séminaire et de ses premières années de ministère.

Les papiers de l'abbé Pierre-Albert Michel, dont l'abbé Pelletier a naguère rédigé la biographie, témoignent de son action à la tête de l'Enseignement libre mais aussi de son érudition, qui faisait de lui un spécialiste d'entomologie.

De l'abbé de Praingy, apparaissent significatifs ses carnets de notes spirituelles, tenus pendant 75 ans, témoignant d'une école de spiritualité sacerdotale (prêtres du Sacré-Cœur).

#### 1D-3: Papiers des prêtres:

F.J. ALLIER (1851-1922), J. AUBEL (1883-1949), AUBERY (XVIII° s.) ,d'AUTEIL, de BALORRE ,Gilbert BARDOT (1930-1993), Jean-Marie BATISSIER (1746-?), Gilbert BOUDANT (1808-1867), Joseph BOUYOT (1889-1940?), Charles BUJON (1860-1928), BURIN (XVIII°s.), Émile CASTAN (1824-1888), Jacques CHAMPOMIER (1840-1900), Portien CHANDORAT († 1799) , claude CHARMANT, Pierre CHAUDAGNE, CHESSERET, Jean-Baptiste COLON (1879-1952), Jean-Baptiste COMTE (1812-1899) , Léon CÔTE (1888-1966), Joseph DENJEAN (1893-1979), DUBOIS (XVII°s.), Julien DUPRAT,, Alphonse DUVERGER, FARJONEL (XVIII°s.), de FOUGEROLLE de (XVIII°s.), FOULHOUX (XVIII°s.), Arthur GIRAUD (1863-1948), Gabriel GIVAULX (XVII°s.), Antoine GONNET (1765-1847), Jean-Louis GUILLOT (1880-1973), Pierre JOBIER (XVIII°s.), Nicolas de LA MOUSSE († 1816), Jean-Marie LÉGER (1875-1956), Robert LEMOINE (1895-1979), LOMET (XVIII°s.), Pierre MAGNASSE (1854-1932), Célestin MARTIN (1795-1850), Philippe MARTINET (1793-1867), MASUROI, Jacques E. MOURLON (1808-1879), Maurice NÉNY (1887-1977), Jean Antoine NICOLAS (1847-1907), Louis Joseph OGERDIAS (1812-1889), Paul PELLETIER (1897-1971), Gilbert Henri PÉPIN (1878-?), François PERRETON, Antoine PINSTON (1862-1932), Florimond ROUX (1761-1843), Louis ROYER (1869-?), Pierre RUSSIER (1914-1989),, de SAINTE-CROIX (XVIII°s.), René SAUNIER (1897-1986), SEGAUD (XVIII°s.), SIMON(XVIII°s.), Jean THÉVENET (1883-1951), François VAUX (1869-1947), Gilbert Bon VERNOY SAINT-GEORGES.

Ces fonds sont d'importance très inégale.

Il faut néanmoins signaler : les papiers d'Antoine Gonnet, prêtre réfractaire, fondateur du petit séminaire d'Arfeuilles, les manuscrits et fiches de l'exégète Jean-Baptiste Colon (1879-1952), plusieurs collections de sermons : de Jean-Louis Guillot (1880-1973), de François-Joseph Allier (1851-1922), de Gilbert Bardot (1930-1993), de Jean Thévenet (1883-1951) en ses débuts comme vicaire à Saint-Pierre-de-Moulins et les souvenirs de la seconde guerre mondiale de Pierre Chaudagne et d'Alphonse Duverger.

#### 1D4 : Papiers concernant l'ensemble du clergé :

On conserve notamment ici une centaine de dossiers, d'importance inégale contenant des éléments de biographies de prêtres.

#### 1D5 : Chapitre de la cathédrale :

Cette sous-série renferme les registres des délibérations du chapitre cathédral ainsi que diverses pièces le concernant.

# 2 D : ÉTAT DU PERSONNEL ECCLÉSIASTIQUE :

Outre la collection des Ordos diocésains, on trouve ici divers états du personnel ecclésiastique dressés au siècle dernier, les registres d'ordinations et de nominations et mutations, ainsi que les lettres d'incardination, d'excardination, dimissoires et testimoniales, les registres des celebret accordé au XIXe siècle (particulièrement ceux délivrés pour le service des villes d'eaux : Vichy, Bourbon et Néris).

# SÉRIE E: MAGISTÈRE ÉPISCOPAL: (2 mètres linéaires)

# 1E: ACTES ÉPISCOPAUX:

Cette sous-série renferme principalement la collection des actes épiscopaux reliés de Mgr de Pons à Mgr Gonon et quelques pièces se rapportant à des demandes d'approbation d'ouvrages (*imprimatur*).

# 2 E : CONSEIL ÉPISCOPAL :

Quelques registres de procès-verbaux des séances du Conseil épiscopal sont conservés, pour le XIX<sup>e</sup> siècle.

### 3 E: SYNODES DIOCÉSAINS:

Sous l'épiscopat de Mgr de Dreux-Brézé, se sont tenus des synodes diocésains annuels, dont les actes sont conservés ici, de même que ceux des synodes de 1921 et 1960.

# 4 E : CATÉCHISME DIOCÉSAIN :

Un seul dossier est conservé sous cette rubrique.

#### 5 E: ADMINISTRATION ÉPISCOPALE:

Cette rubrique renferme des collections de correspondance administrative qui ne sont accessibles que pour la période de la Monarchie de Juillet et les années 1858-1877.

# 6 E : CONSEIL PRESBYTÉRAL :

Le Conseil presbytéral est une création postérieure au concile Vatican II qui réunit autour de l'évêque des délégués des prêtres qui réfléchissent avec lui sur les orientations pastorales diocésaines.

#### 8 E: ORGANISATION DE MISSIONS PAROISSIALES:

On conserve ici une correspondance liée à l'organisation des missions sous Mgr de Dreux-Brézé ainsi que des éléments sur quelques missions prêchées au XX<sup>e</sup> siècle (Lamaids, 1947, Montluçon, 1957, Moulins, 1961, Mission des jeunes, 1962)

# SÉRIE F: DISCIPLINE ECCLÉSIASTIQUE: (4,5 mètres linéaires)

#### 1 F : CONTRÔLE DU CLERGÉ SÉCULIER :

On conserve ici un important dossier concernant le conflit entre Mgr de Dreux-Brézé et ses prêtres (1856-1857) qui aboutit à une condamnation comme d'abus en Conseil d'État, les actes des professions de foi anti-moderniste (1915-1972) rendues obligatoires pour les prêtres depuis saint Pie X, quelques documents généraux sur les mouvements de prêtres autour de 1968 et quelques dossiers concernant des prêtres du XIXe siècle, particulièrement l'abbé J.H. Taillefert, auteur d'un écrit dirigé contre Mgr Dubourg.

### 3 F: VISITES CANONIQUES (ÉVÊQUE, ARCHIDIACRE, DOYEN):

Cette sous-série, de taille considérable, est importante à consulter pour les chercheurs en histoire locale. Un répertoire a été constitué à leur intention, par ordre alphabétique de communes. On y trouve les rapports des visites pastorales, les rapports des doyens et des curés, de 1877 à 1988. C'est une mine de renseignements sur la vie religieuse comme sur le mobilier des églises (au siècle dernier).

# 4 F : RAPPORTS SUR L'ÉTAT DES PAROISSES, ENQUÊTES DE SOCIOLOGIE RELIGIEUSE :

Cette rubrique renferme principalement toute une correspondance adressée à l'évêque relative à l'état des paroisses pour la période 1850-1870 (il existe un répertoire par ordre alphabétique des communes) et un certain nombre d'éléments sur l'enquête de sociologie religieuse des années 1960 ("l'enquête Boulard") malheureusement assez disparates.

#### 5 F: IMMIGRÉS:

#### 7 F: SURNATUREL:

Ces deux sous-séries ne renferment que très peu de données.

# SÉRIE G: SACREMENTS ET LITURGIE: (1,6 mètre linéaire)

#### 1 G: ADMINISTRATION DES SACREMENTS:

Il s'agit là d'instructions officielles et d'enquêtes diverses sur l'administration des sacrements (ceux-ci fournissant le cadre du classement).

# 2 G: LITURGIE ET MUSIQUE SACRÉE:

Cette rubrique comporte principalement trois dossiers intéressants : celui qui concerne l'instauration de la liturgie romaine dans le diocèse, les études préalables à l'établissements des Propres diocésains (milieu XIXe siècle, 1896-98, 1914, 1963, 1988) et diverses études réalisées sur les cantiques religieux bourbonnais et sur les études musicales dans les établissements d'enseignement catholique.

# 3 G: INDULGENCES, JUBILÉS:

Cette sous-série comporte quelques données sur les indulgences propres au diocèse, particulièrement celles attachées à la statue de saint Pierre de la cathédrale, ainsi que sur les jubilés accordés par le pape au XIX° et au XX° siècle (1851, 1865, 1875, 1881, 1902, 1950, 1983).

# 4 G: RELIQUES, DÉVOTIONS, PROCESSIONS:

On ne trouve ici que quelques éléments épars principalement sur diverses processions et les questions d'interdiction de procession à Moulins en 1880.

#### 6 G: POLICE DU CULTE:

Sont regroupées ici des pièces assez diverses concernant, par exemple, les sonneries de clcoches et les ciriers, ainsi que les actes de permissions de chapelles.

# 7 G: CAUSES DE BÉATIFICATION ET DE CANONISATION:

Les principaux dossiers conservés ici concernent la duchesse de Montmorency et Louise-Thérèse de Montaignac.

# SÉRIE H: FORMATION DU CLERGÉ: (6,1 mètres linéaires)

Cette série, par son volume, est l'une des plus importantes des Archives. Les deux premières sous-séries en constituent la majeure partie.

# 1 H : PETIT SÉMINAIRE :

Cette sous-série se subdivise en diverses catégories : Historique du petit séminaire ; Administration scolaire ; Petits séminaires — Vie au petit séminaire ; Petit séminaire d'Yzeure : procès ; Temporel du petit séminaire.

#### 2 H: GRAND SÉMINAIRE:

Là encore, on trouve diverses catégories : Histoire du grand séminaire ; Administration ; Correspondance ; Personnel enseignant ; Grands séminaristes ; Service militaire des séminaristes ; Formation au séminaire ; Règlements ; Vie de communauté au grand séminaire ; Associations de vie spirituelle ; Journaux de séminaristes ; Temporel.

#### 3 H: VOCATIONS TARDIVES:

Cette rubrique ne renferme qu'un dossier sur le séminaire Saint-Maurice de Gauriac.

#### 5 H: ŒUVRE DES VOCATIONS:

Signalons, sous ce chef, un rapport sur les vocations ecclésiastiques (vers 1900) et une collection, fragmentaire, du bulletin de l'Œuvre des Vocations (1927-1934).

# 6 H: FORMATION DU CLERGÉ:

Cette rubrique regroupe la collection des *Conférences ecclésiastiques*, fondées en 1843 et les programmes des Examens annuels des jeunes prêtres (XIX<sup>e</sup> siècle).

# 7 H: RETRAITES PRÊCHÉES À DES PRÊTRES:

#### 8 H: ŒUVRES ET ASSOCIATIONS SACERDOTALES:

Il s'agit des Prêtres-adorateurs, du Prado et du Groupe d'Entraide Sacerdotale (1933-1938).

# SÉRIE J: ENSEIGNEMENT: (1,5 mètre linéaire)

#### 1 J: AUMÔNERIES D'ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT:

Cette sous-série renferme principalement des pièces du siècle dernier sur l'aumônerie de l'École Normale de Moulins ainsi que sur les aumôneries des lycées et collèges.

#### 2 J: ENSEIGNEMENT PRIMAIRE:

La plupart des dossiers touchant l'enseignement libre du diocèse étant conservés à la Direction de l'Enseignement libre, les Archives diocésaines ne conservent que quelques pièces éparses sur divers établissements.

#### 3 J: ENSEIGNEMENT SECONDAIRE:

Dans cette rubrique, signalons particulièrement l'important dossier sur la fondation du Collège jésuite de Bellevue, qui fut l'objet d'un conflit entre Mgr de Dreux-Brézé et cette congrégation qu'il affectionnait pourtant.

### 4 J: ENSEIGNEMENT TECHNIQUE:

#### **5 J: ENSEIGNEMENT AGRICOLE:**

Ces deux sous-séries (4J et 5J) ne renferment qu'un petit nombre de données éparses.

#### 6 J: ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR:

Quelques pièces, conservées ici, concernent la fondation des Universités catholiques de Lyon et de Paris, ainsi que la question de la liberté de l'enseignement supérieur (1875).

#### 7 J: DIRECTION DIOCÉSAINE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE:

Signalons ici la présence des procès-verbaux des réunions du Comité des écoles libres (1878-1886, 1915-1919) et les *Mémoires* de Melle Gazel, secrétaire de la direction diocésaine de l'enseignement catholique (1923).

# 8J: RAPPORTS AVEC L'AUTORITÉ DE TUTELLE:

# 9J: ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ:

Un seul dossier ici concerne les sourds-muets.

# SÉRIE K: APOSTOLAT ET ŒUVRES: (1.6 mètre linéaire)

#### 1 K : DIRECTION DES ŒUVRES ET CONGRÈS DIOCÉSAINS DES ŒUVRES :

Différents dossiers sont conservés ici, relatifs à la Caisse des Œuvres diocésaines (1851-52), à des congrès des œuvres (début XXe siècle), une journée inter-mouvements (27 janvier 1963).

#### 2 K : ŒUVRES DE PIÉTÉ :

Celles-ci sont réparties en différentes rubriques : Confréries (5 dossiers) ; Mouvements de piété (20 dossiers); Pèlerinages (8 dossiers); Zouaves pontificaux.

# 3 K: ŒUVRES MISSIONNAIRES:

Six dossiers concernent la Propagation de la Foi, les Œuvres d'Extrême-Orient, les Missions africaines, les Lieux saints, l'Œuvre de Saint-Pierre Apôtre, les Œuvres Pontificales Missionnaires – Union Missionnaire du Clergé.

#### 4 K: ACTION CATHOLIQUE:

Cette vaste sous-série ne concerne pas seulement l'Action catholique proprement dite, au sens où on l'entend au XX<sup>e</sup> siècle, mais aussi les mouvements qui ont visé à regrouper les catholiques pour mener une action au sein de la société dès le XIX<sup>e</sup> siècle : l'Association de saint François-de-Sales, les Comités catholiques, la F.N.C. (Fédération Nationale Catholique), l'Association des missionnaires paroissiales du diocèse de Moulins, l'Œuvre des conférences.

On peut toutefois déplorer l'absence d'archives structurées provenant des mouvements d'Action catholique et l'absence, également, de collection des bulletins qu'ils ont édités, particulièrement durant l'entre-deux-guerres.

### 5 K : ŒUVRES DE CHARITÉ ET D'ASSISTANCE :

Cette sous-série réunit des éléments relatifs à la fois aux Œuvres de charité (particulièrement Société de saint Vincent-de-Paul, Société de saint François-Xavier, Œuvre de saint Antoine de Padoue...), aux Œuvres sociales (Comité moulinois d'action sociale, Société bourbonnaise de crédit immobilier, Secours mutuel, Secours catholique...), aux Aumôneries d'hôpitaux (10 dossiers) et aux Aumôneries de prisons (6 dossiers).

#### 6 K: MOUVEMENTS DE JEUNESSE:

Là encore, on peut déplorer le catactère lacunaire des pièces conservées qui concernent principalement l'Union Catholique de la Jeunesse Bourbonnaise, la Société de tir "La patriote" de Moulins, ainsi que quelques colonies de vacances, quelques groupes de patronage et le scoutisme.

#### 7 K : PRESSE :

On trouve seulement ici la collection complète de la *Semaine religieuse de Moulins* (1893-1944), puis de *La Vie diocésaine de Moulins* (depuis 1944), ainsi que quelques dossiers concernant l'administration de *La Croix de l'Allier*.

# SÉRIE L: TEMPOREL: (4,7 mètres linéaires)

Il s'agit là des archives économiques et financières.

#### 1 L : RESSOURCES FINANCIÈRES :

Plusieurs dossiers (principalement du siècle dernier) concernent le tarif des oblations, les quêtes impérées, le Denier du Culte (années 1928-1929) et le traitement des prêtres avant la Séparation.

#### 2 L: BUDGETS:

Cette sous-série renferme les données relatives au budget de l'évêché ainsi qu'à la comptabilité des fabriques.

#### 3 L: LEGS, DONATIONS, FONDATIONS:

Cette rubrique concerne exclusivement le XIXe siècle.

#### 4 L: BIENS IMMOBILIERS AVANT 1905:

Cette sous-série se subdivise en deux catégories : Mense épiscopale ; Travaux aux édifices diocésains.

#### 5 L: ASSOCIATIONS CULTUELLES:

On conserve ici des dossiers relatifs à l'Association diocésaine de Moulins et à la Société Foncière de Moulins - Association Saint Joseph.

### 6 L : ÉDIFICES DIOCÉSAINS :

# 7 L: COMMISSION D'ART SACRÉ:

La commission d'Art sacré a pour fonction de veiller à l'aménagement des édifices religieux. Dans cette même sous-série sont conservées des pièces ayant trait à un Inventaire des objets d'art dans les paroisses, entrepris en 1929, ainsi qu'à la Commission du Pré-inventaire.

# 9 L : CONSEILS DE FABRIQUE :

Divers dossiers conservés ici ont trait à la nomination des membres des Conseils de fabrique (1852-1893).

#### 10 L: COMMISSION DU TEMPOREL:

Il s'agit là d'une création post-conciliaire : cette Commision élue par les prêtres, se réunit avec l'évêque pour évoquer les problèmes financiers de la gestion du diocèse et des paroisses, ainsi que la péréquation entre les prêtres.

#### 11 L: ASSURANCES SOCIALES:

# SÉRIE M: RAPPORTS AVEC L'AUTORITÉ CIVILE: (1,3 mètre linéaire)

# 1 M : SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT :

douze dossiers concernent différents aspects de cet événement majeur de la vie de l'Église au début du siècle (1905), qui a été marqué par l'inventaire de l'évêché et d'un certain nombre d'églises, la mise sous séquestre de biens religieux, la suppression des fabriques et le versement de leurs biens aux collectivités locales et par la tentative avortée de constitution d'une association cultuelle.

#### 2 M: RAPPORTS AVEC LE GOUVERNEMENT:

La quasi-totalité des dossiers conservés ici concernent les épiscopats de Mgr de Pons et de Mgr de Dreux-Brézé, qui furent tous deux condamnés en Conseil d'État (Mgr de Dreux-Brézé à deux reprises : à cause du conflit avec ses prêtres en 1857-58, mais aussi à la suite de la promulgation non autorisée du *Syllabus* en 1865). On y trouve diverses consultations juridiques sur le principe de la condamnation comme d'abus et la correspondance entre le Ministère des Cultes et les deux prélats.

# 3 M: RAPPORTS AVEC LA PRÉFECTURE:

Cette rubrique conserve presque uniquement de la correspondance relative aux années 1893-1906.

# 4 M: RAPPORTS AVEC LES DÉPUTÉS:

Un seul dossier paraît intéressant : une adresse envoyée à l'Assemblée nationale en 1871.

#### 6 M: RAPPORTS AVEC LES MAIRES:

Cette sous-série concerne uniquement les rapports entre l'évêque et le maire de Moulins à la fin de l'épiscopat de Mgr de Dreux-Brézé, ainsi que le conflit entre le Conseil municipal de Moulins et la fabrique de la cathédrale, à cette même époque.

# 7 M: RAPPORTS AVEC L'ARMÉE:

# 8 M: RAPPORTS AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE:

Plusieurs dossiers importants sont rassemblés ici : celui qui concerne l'Affaire des classiques et de L'Univers (1852-1853), une collection de pamphlets et d'articles de journaux satiriques et politiques dirigés contre Mgr de Dreux-Brézé vers 1870, le procès entre Mgr de Dreux-Brézé et le journal : La Démocratie bourbonnaise (1880), quelques pièces sur la franc-maçonnerie, les enterrements civils, la "Propagation de la foi civile" (Cusset 1879), un Congrès national des Jeunesses laïques (Moulins, 1912) et quelques documents sur la guerre 1939-1945.

# SÉRIE P: PAROISSES: (47,4 mètres linéaires)

Cette série, importante pour le chercheur en histoire locale, est classée par ordre alphabétique des paroisses. Elle bénéficie d'un inventaire détaillé.

Pour chaque paroisse, des dossiers, remontant au siècle dernier, répartissent les documents selon les rubriques suivantes : Église ; Cure ; Fabrique, Écoles, Confréries, Affaires diverses; auxquels s'ajoutent, selon le cas, d'autres dossiers plus spécifiques.

# SÉRIE R: RELIGIEUX ET INSTITUTS SÉCULIERS: (1,7 mètre linéaire)

# 1 R : RELIGIEUX EN GÉNÉRAL :

Dossiers remontant, en général, à la fin du XIXe siècle et relatifs, pour certains, aux décrets du 29 mai 1880 sur l'expulsion des religieux.

# 3 R: ORDRES ET CONGRÉGATIONS MASCULINS:

3R1: Religieux contemplatifs:

Bénédictins de La Pierre-qui-vire, Bénédictins de Solesmes, Carmes, Chartreux, Trappistes de Sept-Fons.

Signalons un dossier sur l'affaire du R.P. Despilliers, ainsi que des lettres du R.P. Gardereau, de Dom Guéranger, de dom Chamard, de Dom Delatte...

3R2: Religieux apostoliques:

Augustins de l'Assomption, Capucins, Chanoines réguliers de Dom Gréa, Clercs de Saint-Viateur, Congrégation de Marie de Saint-Laurent-sur-Sèvre, Dominicains, Eudistes, Franciscains, Frères alsaciens de la Doctrine chrétienne, Frères de la Croix de Jésus, Frères de saint Gabriel, Frères de saint Jean-de-Dieu, Frères de saint Vincent-de-Paul, Frères des Écoles chrétiennes, Frères maristes, Jésuites, Lazaristes, Marianistes, Missionnaires de La Salette, Missionnaires de saint François-de-Sales, Missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun, Oblats de Marie-Immaculée, Oblats de saint François-de-Sales, Oratoriens, Pères du Saint-Esprit, Pères Maristes, Pères de Pontigny, Prémontrés, Prêtres du Sacré-Cœur de Toulouse, Prêtres du Saint Sacrement, Rédemptoristes, Servites de Marie, Trinitaires.

Les dossiers les plus importants concernent les Frères des Écoles chrétiennes qui avaient installé leur noviciat à Moulins et assuraient la direction du collège Saint-Gilles, ainsi que de plusieurs écoles primaires (Saint-Paul de Montluçon, Commentry...), les Frères Maristes, les Jésuites, qui assuraient la direction du petit séminaire (correspondance avec les différents supérieurs), les Missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun (lettres du fondateur, le R.P. Chevalier, du R.P. Durin, ancien curé de Chambérat, du R.P. Guyot, ancien curé de Saint-Paul de Montluçon), les Pères Maristes (à la tête du collège Saint-Joseph de Montluçon et du grand séminaire de Moulins), les Lazaristes (paroisse Saint-Louis de Vichy et Maison du Missionnaire à Vichy), les Chanoines de Dom Gréa (lettres du fondateur et du R.P. Desrosiers).

# 4 R: ORDRES ET CONGRÉGATIONS FÉMININS:

4R1: Religieuses contemplatives:

Bénédictines de Chantelle, Capucines (Vichy), Carmélites, Clarisses, Visitandines.

4R2: Religieuses apostoliques:

Assomption (Oblates de l'), Assomption (Religieuses de l'), Auxiliaires du Clergé, Auxiliaires du Purgatoire, Bon Pasteur d'Angers, Bon-Secours de Troyes, Charité de Bourges, Charité de Nevers, Charité de saint Vincent-de-Paul (Filles de la), Cœur de Jésus (Oblates du), Compassion (Filles de la), Congrégation de Notre-Dame, Dominicaines garde-malades, Dominicaines de la Présentation de Tours, Dominicaines du T.S. Rosaire de Mauléon, Franciscaines (infirmières de saint François d'Assise), Franciscaines de la petite famille du Sacré-Cœur d'Alès, Franciscaines de Seillon, Franciscaines du Tiers-Ordre régulier de l'Observance de Bordeaux, Hospitalières de saint Joseph, Instruction de l'Enfant Jésus du Puy (Sœurs de l'), Intérieur de Marie (Dames augustines de l'), Marie-Immaculée de Bourges, Notre-Dame de La Montgie (Sœurs de), Ouvrier (Petites Sœurs de l'), Pauvres (Petites Sœurs des), Présentation de Marie de Bourg Saint-Andéol, Providence de La Tresne, Providence de Portieux, Providence de Ribeauvillé, Retraite (Dames de la), Sacré-Cœur de Jésus (Dames du), Sacré-Cœur de Nancy (Petites servantes du), Saint Enfant Jésus de Saint-Maur (Religieuses du), Saint-Joseph de Chambéry, Saint-Joseph de Lyon, Saint-Joseph du Bon Pasteur de Clermont Fd, Saint-Joseph du Chaylard, Saint Sacrement d'Autun, Sainte Agonie (Sœurs de la), Sainte-Famille de Bordeaux, Sainte-Famille de Lyon, Sainte Marie de Torfou, Sainte-Union (Dame de la), Saints Noms de Jésus et Marie, Ursulines de Dôle, Ursulines de Rongères, Victorines du Sacré-Cœur de Marseille, Vierge fidèle (Religieuses de la).

Les dossiers les plus importants concernent la Congrégation du Bon Pasteur d'Angers, installée à Moulins et très liée à Mgr de Dreux-Brézé et à son vicaire général, l'abbé Gibert, les Filles de la Charité, la Congrégation de Notre-Dame, les Franciscaines infirmières et les infirmières du Tiers-Ordre, les Religieuses de Marie-Immaculée de Bourges, à la tête de plusieurs écoles dans le diocèse, les Sœurs de la Présentation (lettres de Marie Rivier, procès de béatification), les Oblates du Cœur de Jésus, les Dames du Sacré-Cœur de Jésus, installées à Bellecroix (correspondance), les Religieuses de Saint-Maur (correspondance), les Sœurs de Saint-Joseph de Chambéry, installées à Cusset, les Ursulines de Rongères (congrégation diocésaine), les Religieuses de la Vierge fidèle à La Madeleine, faubourg de Moulins.

# SÉRIE S: SECTES ET CULTES NON-CATHOLIQUES: (0,3 mètre linéaire)

# 1 S : SECTES ET INTÉGRISME :

Trois dossiers sur Michel Collin et les Apôtres de l'Amour infini, l'abbé Georges de Nantes, des journaux intégristes (années 1980).

#### 2 S: PROTESTANTISME:

Les archives ne conservent que quelques pièces relatives à l'établissement de temples dans l'Allier au XIX<sup>e</sup> siècle.

# SÉRIE Y: ICONOGRAPHIE:

En ce qui concerne cette série, mentionnons simplement l'existence d'un fonds photographique touchant le personnel ecclésiastique au XX<sup>e</sup> siècle et quelques photographies d'événements religieux marquants. Pour ce qui touche les édifices, on se reportera au fonds Clément, propriété diocésaine, en dépôt aux Archives départementales (9J).

# SÉRIE Z: DOCUMENTATION HISTORIQUE: (2,1 mètres linéaires)

#### 1 Z: MONOGRAPHIES:

Une vingtaine de monographies sont conservées dans cette sous-série. La plupart d'entre elles ont été publiées.

#### 2 Z : NOTES D'ÉRUDITS :

Signalons dans cette rubrique les notes de l'abbé Paul Pelletier, préparatoires de ses livres, qui occupent un volume important, ainsi qu'un dossier sur les Ordres religieux en Bourbonnais avant la Révolution.

# Les archives historiques du diocèse d'Oran

L'Église d'Oran a une histoire.

Résurgence de l'antique Eglise d'Afrique, elle a été vivante et grandissante de 1837 à 1962. Des livres, des articles de journaux, des revues, des écrits personnels ont parlé de cette histoire. Afin que le souvenir de cette vie de l'Eglise en Oranie ne se perde dans la nuit des temps, il est nécessaire, l'heure étant venue, de rassembler en un seul et même lieu ces écrits.

Dans l'avenir historiens, chercheurs, seront heureux de trouver ces textes, ces preuves de l'histoire d'un diocèse se développant jusqu'en 1962 sur un territoire français.

Pour conserver ces "archives", l'Évêché de Nîmes a mis à la disposition de la "dispersion", dans la Bibliothèque diocésaine, I, rue Cardinal-de-Cabrières à Nîmes, un espace où seront déposés, conservés, des documents qui pourront être consultés.

Nous faisons donc appel à tous les anciens diocésains d'Oran, prêtres et laïcs, détenteurs de livres, articles, revues, écrits personnels, de remettre ces documents en vue de leur conservation pour les générations futures.

Ainsi la mémoire du diocèse d'Oran se perpétuera grâce aux dons des uns et des autres "afin que rien ne se perde".

Documents et correspondance à adresser à :

Archives d'Oran Évêché de Nîmes 2, rue Robert B.P. 1455 30000 NÎMES

+ Bertrand Lacaste

+ Pierre Claverie

+ Jean Cadilhac

Évéque émérite d'Oran

Évêque d'Oran

Évêque de Nîmes

En 1849, une épidémie de choléra déferla sur Oran (Algérie), ville française depuis dixhuit ans. Sur le conseil du général Pélissier, le vicaire général de l'évêque d'Alger organise une procession afin de conjurer le fléau, sur la montagne qui domine la ville. Une statue de la Vierge y est portée, entrainant prières et cantiques. La pluie se met à tomber purifiant l'atmosphère : le choléra est vaincu. Le "miracle de la pluie" apporte la santé à ce peuple éprouvé.

Depuis, les Oranais et les Oraniens ont considéré la Vierge Marie comme leur protectrice sous le vocable de Notre-Dame du Salut, puis de Notre-Dame de Santa-Cruz. Car en 1850 une chapelle votive est élevée sur la montagne près du Fort de Santa-Cruz, vestige de l'occupation espagnole. L'appellation de Santa-Cruz passa du fort à la montagne puis à la chapelle bénite le jour de l'Ascension de 1850 par Mgr Pavy, évêque d'Alger.

Depuis cette date, les chrétiens d'Oran prirent l'habitude, chaque année et au même jour, de gravir les lacets du Murdjadjo pour accomplir leur pèlerinage à Notre-Dame de Santa-Cruz.

Le premier évêque d'Oran, Mgr Callot, nommé en 1867, fit construire une tour sur le porche de la chapelle au sommet de laquelle il fit placer une statue, réplique de la Vierge de Fourvière.

Après la Deuxième Guerre Mondiale, Mgr Durand, neuvième évêque d'Oran (1921-1945), en signe de reconnaissance pour la préservation de la ville, voulut édifier une basilique, mais c'est son successeur, Mgr Lacaste (1946-1973) qui accomplit cette promesse en 1959.

Comme leurs évêques, les Oraniens avaient une grande dévotion en Marie et, à leur repli en France en 1962, ils se sentirent orphelins sans cette présence de leur sanctuaire.

En 1963, quelques Oranais créent à Nîmes l'Association des Amis de Notre-Dame de Santa-Cruz dans le but de construire un sanctuaire comme à Oran. Mais il y fallait aussi le symbole. C'est le Concile qui donna l'occasion à Mgr Rougé, évêque de Nîmes, sollicité par ses nouveaux diocésains de rencontrer Mgr Lacaste. Il lui demanda d'envoyer à ses anciens Oranais une des statues du sanctuaire de Santa-Cruz. Mgr Lecat, ancien vicaire général d'Oran, lui-même bâtisseur de la basilique, accueillit, en juin 1965, cette statue et l'intronisa dans le nouveau sanctuaire de Nîmes. Les rapatriés se retrouveront autour de leur Madone, et Mgr Lacaste, dès sa retraite et son retour en France en 1973, présidera chaque année et jusqu'à sa mort, la Réunion de l'Ascension, pèlerinage de dévotion mais aussi temps de retrouvailles pour cette communauté dispersée aux quatre coins de France.

Monseigneur Lacaste qui, très jeune, fut un pèlerin assidu de Notre-Dame de Sarrance, le sanctuaire proche de son village natal dans les Pyrénées, a toujours eu une grande dévotion en la Vierge Marie. Fidèle à son rosaire quotidien, il remettait tout entre les mains de Marie et voulut que Nîmes devienne un point de ralliement pour les rapatriés et qu'Oran soit un peu transplantée dans l'antique Nemausus. N'a-t-il pas fait du sanctuaire son légataire universel ?

Il voulut enfin qu'un Dépôt d'Archives historiques de son ancien diocèse soit là, à l'ombre du sanctuaire marial, où il fit déposer, avant sa mort, ses "papiers", articles, sa bibliothèque "algérienne", afin de transmettre aux futures générations de chercheurs l'histoire de son épiscopat et de son diocèse.

.

Car ce diocèse a eu une Histoire qui, jusqu'en 1962 a été associée à celle de la présence française. Sous l'occupation romaine, de nombreux évêchés avaient déjà permis la christianisation de cette terre. Après 1830, l'arrivée successive des populations latines (Français, Espagnols, Italiens) avait créé une Église qui se sentirait responsable de tous les habitants de cette région.

Le diocèse d'Alger est créé le 25 août 1837. La province ecclésiastique est organisée en 1866 et le diocèse d'Oran accueille son premier évêque le 8 septembre 1867.

Avec une succession de dix évêques, le diocèse va s'étoffer au fil des ans avec l'arrivée de prêtres, de religieuses, de ces modestes chrétiens des alentours du Bassin méditerranéen, à la recherche d'une terre à cultiver, d'un emploi pour vivre et élever une famille, aidant ainsi au développement du pays. Si l'Administration française a réussi, malgré des erreurs (dont l'importation de l'anticléricalisme et de ses lois antireligieuses), à mettre en valeur ce pays, l'Église s'est également développée, au point qu'en 1962, le diocèse d'Oran pouvait assurer la comparaison avec l'ensemble des diocèses métropolitains : 218 prêtres dont 68 religieux, 360 religieuses, œuvres d'enseignement, sociales, Action catholique générale et spécialisée, 93 églises construites sous les deux derniers épiscopats, une cathédrale construite en 1914 - la première en France au XXe siècle...

Attentifs au monde musulman, les évêgues ont toujours eu une préoccupation de service à son égard : ils ont rendu obligatoire l'étude de la langue arabe dans leur séminaire ; écoles, orphelinats, dispensaires ont été créés.

Contrairement à ce qui a pu être dit et écrit, l'Eglise d'Oran n'était pas "coloniale", comme elle n'est pas aujourd'hui une Eglise d'ambassade, mais a-t-on su que les évêques qui avaient voulu être "missionnaires" en avaient été empêchés par Paris : "Que l'Eglise ne s'occupe que des chrétiens"!

Malgré des relations difficiles entre la Cité et l'Eglise, celle-ci poursuivit son action auprès des fidèles dont le nombre croissait par les apports successifs de population. Si on veut jeter un simple regard humain sur cette Église, on pouvait dire, durant la décennie 1950-1960, qu'elle était devenue importante au point, disait-on, de multiplier les évêchés en Oranie.

Mais depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, la population musulmane revendiquait une certaine autonomie puis son indépendance. La période dite des "Événements d'Algérie" fut douloureuse pour tous : musulmans et chrétiens. Ce conflit fut cornélien pour l'Eglise. Devait-elle soutenir ses fidèles qui avaient mis ce pays en valeur ? devait-elle, fidèle à l'Évangile, prêcher le respect d'une liberté réclamée, plus de justice ? Mais la violence des uns et des autres ne facilitait pas un dialogue, une réconciliation puis une cohabitation entre les communautés, pourtant issues du Livre.

Dès 1955, l'épiscopat d'Algérie lança des appels. Il y eut des déclarations qui firent mal à la majorité des chrétiens. La tâche des évêques n'était pas facile. Mgr Lacaste avait sa méthode. Fidèle disciple de saint François de Sales, il préférait le miel au vinaigre ; il eut le souci de poursuivre la formation de son peuple par une juste réflexion, regrettant les excès, le manque de dialogue, le jugement à sens unique, et surtout recommandant la recherche de solutions dans la prière et l'examen de sa conscience.

Ceci lui valut l'estime des chétiens d'Algérie. Et quand ceux-ci partirent en 1962, lui resta à son poste jusqu'à sa retraite. L'Indépendance de l'Algérie obligeait à concevoir une autre pastorale. Avec ses collaborateurs, Mgr Lacaste développa les œuvres sociales et d'enseignement en faveur des déshérités et d'une jeunesse de plus en plus nombreuse.

Il continua cependant à suivre, dans leur point de chute, ses anciens diocésains,

regrettant un accueil assez mitigé parfois, à leur égard, de responsables ecclésiastiques.

Lors de son retour en France, et jusqu'à sa mort, l'évêque émérite d'Oran entreprit de les visiter, de Perpignan à Menton, de Bayonne à Lyon et Metz ; on l'appela alors "l'évêque de la Dispersion". Il leur apportait, avec son affection de pasteur, le réconfort de sa parole, toujours évangélique, appelant les uns et les autres à l'unité, à la fidélité au Christ et à la dévotion à Marie, sous le vocable oranien de Notre-Dame de Santa-Cruz.

À l'occasion d'une réunion de rapatriés, le Cardinal Coffy, archevêque de Marseille, leur disait : "Vous vous rassemblez pour faire mémoire... Si les hommes veulent garder le souvenir de leur passé... c'est pour ne pas perdre leur identité dans les bouleversements qui les affectent. C'est aussi pour préparer leur avenir... Quel est le sens de ce long cheminement dans l'histoire humaine ? Pourquoi de tels événements se sont produits qui ont bouleversé leurs manières de vivre et de penser ? ... L'événement que vous avez vécu, il y a quelque trente ans, a été douloureux parce qu'il a été une rupture avec la terre sur laquelle vous habitiez. Mais vous ne voulez pas qu'il soit une rupture avec votre histoire et cela pour ne pas perdre votre âme – votre âme, c'est votre foi au Christ Sauveur".

Voici donc le motif du désir de Mgr Lacaste de laisser à Nîmes, grâce à la bienveillance de son évêque, les traces de cette histoire d'un diocèse qui n'avait pas cent ans d'existence, mais dont les événements, la progression, doivent être connus et reconnus.

Pourquoi donc ne pas intéresser les archivistes de l'Église de France à ce nouveau dépôt d'Archives ?

Les rapatriés, curieux de leur histoire, doivent pouvoir trouver dans tous les diocèses où ils habitent, des traces du passé de leur ancien diocèse et de leurs paroisses.

À cet effet, les Éditions Gandini (11, Grand'rue 30420 Calvisson) ont publié un magnifique ouvrage "Églises d'Oranie", préfacé par Mgr Lacaste, dans lequel figure une histoire abrégée de chaque paroisse, avec une photographie de son église.

Par ailleurs, il serait bon que les archivistes de l'Église de France invitent les rapatriés de leur diocèse, détenteurs de documents concernant le diocèse d'Oran, à les sauvegarder "afin que rien ne se perde", en les faisant parvenir aux

Archives d'Oran Évêché de Nîmes B.P. 1455 30000 NIMES

Ainsi le désir de Mgr Lacaste, le soutien de Mgr Claverie, actuel évêque d'Oran, l'accueil de Mgr Cadilhac, évêque de Nîmes, auront contribué à la Mémoire du Diocèse.

Louis Abadie

# ARCHIVES HISTORIQUES

# DU DIOCÈSE D'ORAN (ALGÉRIE)

Depuis avril 1993, des archives historiques du diocèse d'Oran, en provenance de France, ont été rassemblées dans un local de l'évêché de Nîmes.

Celles de l'évêché d'Oran, ainsi que les actes de catholicité s'y trouvent toujours et il semble qur pour différents motifs on n'envisage pas de les transférer en France malgré les risques actuels encourus. L'Église d'Oran continue sa mission...

Le dépôt de Nîmes que Mgr Lacaste a voulu créer à proximité du sanctuaire de Notre-

Dame de Santa-Cruz en est encore à ses débuts.

1°) Il est constitué de livres donnés par Mgr Lacaste concernant l'Algérie, le diocèse d'Oran, les religions d'Afrique du Nord, des livres reçus en hommage, d'ouvrages de sciences religieuses (actuellement plus de 230 titres), des collections de Revues.

2°) de livres d'Histoire religieuse d'Algérie, donnés par des prêtres (14)

3°) des notes et articles de journaux, donnés par Mgr Lacaste

4°) un classement d'articles sur les paroisses d'Oranie parus dans des journaux catholiques

5°) un registre du Conseil de Fabrique d'une paroisse.

Bien entendu, le but de ce dépôt est de récupérer tout ce qui est actuellement disséminé sur le territoire français, de l'Histoire de l'Église d'Oran, afin que rien ne soit perdu.

J'ai dressé un inventaire provisoire de références sous les titres suivants :

1°. Historique du Diocèse.

2°. Les Évêques.

- 3°. Les Paroisses (150).
- 4°. Les Séminaires.

- 5°. Les Religieux.
  6°. L'Action catholique.
  7°. Œuvres d'enseignement, sociales.
- 8°. La Presse catholique, "Semaine religieuse", Ordos, Annuaires.

9°. Livres écrits par des prêtres.

- 10°. La Basilique de Notre-Dame de Santa-Cruz.
- 11°. Films, photos, sur cérémonies religieuses.

Après trente trois ans, les rapatriés d'Algérie, voyant passer les années se mettent à rassembler documents, photos, souvenirs...

Il y a actuellement une profusion de publications sur le passé de la période française en Algérie. On veut conserver la mémoire de ce passé. Car les rapatriés veulent enseigner les générations futures.

La plupart sont partis en catastrophe, laissant presque tout ; d'autres ont emporté souvenirs, documents, photos.

Le Dépôt de Nîmes a pour ambition de recevoir et d'engranger tout ce qui a une relation

avec l'Église d'Oran.

Souhaitant la collaboration des archivistes de l'Église de France, nous pensons qu'il serait nécessaire que, par le biais des "Semaines religieuses", une information soit donnée aux prêtres, aux laïcs originaires du diocèse, afin qu'ils sachent que les documents qu'ils possèdent sur l'histoire de leur diocèses d'origine seraient sauvegardés.

Ainsi, historiens et futurs chercheurs trouveront matière à leur quête de sources.

#### SAINT EDMUND d'ABINGDON ou SAINT EDME de PONTIGNY

# Hagiographie et Histoire, zones d'ombre

Edme, Edmée, Edmond!

Ces prénoms résonnent sans doute moins fréquemment qu'autrefois sur les fonts baptismaux, mais ils sont encore fort connus. On les fête le 16 novembre, jour anniversaire de la mort de saint Edme, leur saint patron (1).

Des célébrations commémorant le 750e anniversaire de la canonisation de celui-ci, auront

précisément lieu en 1996.

Le corps de saint Edmund ou saint Edme repose toujours dans une châsse placée audessus de l'ancien maître-autel de l'église de l'ancienne abbaye cistercienne de Pontigny (Yonne).

Si son culte paraît bien endormi en France, il est encore très vivace en Angleterre. D'ailleurs, c'est à une initiative anglaise que nous aurons l'occasion de le tirer un peu de son oubli l'an prochain. Plusieurs groupes de pèlerins anglais, venant des principaux lieux où il est encore honoré (2), sont attendus en France, autour de la Pentecôte. Ils se rendront sur son tombeau et referont symboliquement le trajet parcouru par son corps entre son décès (16 novembre 1240) et son inhumation (21 novembre 1240). Itinéraire qui semble d'ailleurs avoir été un pèlerinage fréquenté au moyen-âge (3).

Pontigny se prépare déjà à les recevoir.

En marge de cette visite, une exposition, en cours d'élaboration, se met en place dans le bâtiment des convers, contigu à l'église, obligeamment mis à la disposition des organisateurs, lesquels tentent d'assembler tout ce qui rappelle sa mémoire : statues, images, photographies, tableaux, objets-souvenirs de pèlerinages passés, reliques, textes, chants, partitions, etc.... Un appel est lancé à tous les détenteurs qui seraient susceptibles d'en consentir le prêt.

Le cas de saint Edme est attachant à différents points de vue.

Sa vie réelle, telle qu'on la connaît, est toute simple, claire, droite, religieuse ; on la trouve sous-jacente dans toutes les notices légendaires le concernant pour peu qu'on les débarrasse de la foule d'actes merveilleux ou moralisateurs dont elles ont été ornées au cours des temps. On compte de nombreux textes hagiographiques à différentes époques, correspondant, bien entendu, au contexte et aux sensibilités du moment de leur publication. Des notices abondent dans tous les dictionnaires. La comparaison des variantes introduites par les confusions et les sensibilités des copistes, les désirs des commanditaires et les variations de l'histoire du culte et de l'église est déjà un exercice plein d'intérêt. De cet exercice on retient la constance des rédacteurs pour soutenir la notion essentielle qui s'en dégage : il est mort en transfuge, hors de son pays, pour la défense de son église contre les exactions de son roi.

Aujourd'hui, les réalités historiques qui apparaissent maintenant sans contraintes morales, infirment totalement cette idée. La curiosité alertée par les divergences entre les textes hagiographiques, la simple chronologie et les archives, ont fini par attirer l'attention des historiens. En 1956, M. H.C. Lawrence publiait une série d'articles sur le sujet, dont l'un intitulé "The alleged Exile of Archbishop Edmund" (4), faisait réfléchir les compilateurs de notices anciennes. Chacun sait depuis, de façon documentée, que saint Edme est mort en se rendant au concile ordonné par Grégoire IX pour le début de 1241. Ce concile devait secouer le joug que l'Empire (Frédéric II) faisait peser sur la papauté. Ayant appris en route la fermeture militaire des frontières et l'emprisonnement de plus de cent évêques conciliaires, Edme a fait simplement demitour avec son équipage et sa maison, après quelques jours de séjour à Pontigny seulement. Il

<sup>(1)</sup> Il ne faut pas le confondre avec son propre patron : saint Edmund, roi d'East-Anglie et martyr (+ 870), que l'on honore le 21 novembre (jour de fête et d'inhumation à Pontigny de saint Edme), ni avec un pseudo-homonyme : saint Elme

<sup>(2)</sup> Ils proviennent essentiellement des collèges universitaires : St Edmund d'Oxford (siège du comité organisateur), St Edmund de Cambridge, des collèges : St Edmund de Canterbury (anglican), St Edmund de Ware (catholique), de Salisbury, Wells, Calne, etc... Ils sont pour le moment évalués à 200/250 personnes. Ils seront les hôtes de l'association "Les Amis de Pontigny".

<sup>(3)</sup> Provins, Soisy-en-Brie actuellement Soisy-Bouy (Seine-et-Marne), Trainel (Aube), Villeneuve-l'Archevêque, la Commanderie de Templiers de Coulours (Yonne) et Pontigny par Brienon. Il semble que ce trajet ait été un pèlerinage fréquenté au moyen-âge, attesté, pour le moment par les archives notariales de la région de Courtenay et des inscriptions cartographiques.

<sup>(4)</sup> Dans "The Journal of Ecclesiastical History", vol. VI (1956).

est mort sur le chemin de l'Angleterre, à Soisy-en-Brie.

Depuis 1956, on a pu lire du même auteur, plus complet, son "St Edmund of Abingdon" (5) qui, outre, une étude très documentée sur le cheminement du contenu des textes hagiographiques anciens, éclaire un peu les motivations de son entourage et des personnages qui s'y sont joints et qui d'un commun accord ont voulu et obtenu cette canonisation. La volontaire et étrange confusion entre la figure de saint Edme et celle de saint Thomas (Becket), le contexte historique dans lequel a eu lieu la canonisation (concile de Lyon de 1246), l'apparente double enquête qui l'a précédée (qui fait de saint Edme une sorte de cas précurseur de la jurisprudence de l'accession à la sainteté), etc...., sont judicieusement explorés mais éveillent de nouvelles curiosités.

Ces éclairages sur saint Edme détrônent, voire discréditent la plupart des ouvrages hagiographiques plus anciens et si ce n'est pas le cas pour tous, ils leur donnent au moins quelques rides. L'ouvrage du Père Massé (6), très connu en France, désespérément hagiographique, écrit dans le contexte du renouveau catholique de la fin du siècle dernier, de l'esprit et du but des prêtres auxiliaires diocésains (devenus les "Pères de saint Edme") en sort très éprouvé. Cet ouvrage a cependant été le promoteur du renouveau des pèlerinages de la fin du XIXe siècle à Pontigny et à Soisy. Les droits d'auteur qu'il a rapportés ont contribué à la reconstruction de l'abbaye de Pontigny.

Malgré l'abondance de détails que contient l'ouvrage de M. Lawrence, de nombreuses

zones d'ombre subsistent encore.

Un colloque sur le cas de saint Edme avait été envisagé, en 1995, en deux sessions, l'une en Angleterre, l'autre en France. Le projet n'a pas abouti, faute de publicité appropriée et d'un nombre suffisant de participants. Mais l'idée demeure. Elle reste réalisable, pourquoi pas, dans le courant de l'été 1996 ?

Qu'une telle rencontre ait prochainement lieu ou qu'elle ne se réalise jamais, une série assez large, mais non exhaustive, de sujets de réflexions à satisfaire, de précisions à obtenir, de lacunes à combler, d'hypothèses à vérifier, de bibliographies à localiser, et (éventuellement, en cas

de rencontre) de sujets de communications à suggérer, peut être envoyée sur demande.

Sans attendre cette problématique réalisation, le petit noyau qui s'est formé, dans la mouvance des "Amis de Pontigny", (néanmoins totalement indépendant) qui s'intéresse au cas de saint Edme, possède déjà quelques réponses à certaines de ces interrogations (7); mais elles restent souvent partielles, au point que ce groupe souhaite les compléter. Elles pourraient faire l'objet d'échanges et de correspondances. Quoi qu'il en soit, tous les renseignements seront accueillis avec joie et reconnaissance.

(5) St Edmund of Abingdon, a Study in Hagiography and History, Oxford at the Clarendon Press (1960). Cet ouvrage actuellement épuisé sera probablement réédité par les soins du Comité oxfordien d'organisation du centenaire de 1996. Il sera certainement en vente à la librairie des Amis de Pontigny, à partir de la Pentecôte.

(6) L.-F. MASSÉ, Vie de saint Edme autrement saint Edmond, archevêque de Cantorbéry (1858) et ses variantes populaire (1874) et abrégée.

(7) L'un de ses membres vient d'explorer une à une et de transcrire les liasses de chartes relatives à la canonisation du saint et conservée par le musée de la cathédrale de Sens.

Un autre vient d'identifier deux croix votives ou de procession dans le Loiret (Bulletin de la Société d'Émulation de Montargis - 1995).

#### Principaux renseignements sollicités :

- localisation de la dispersion géographique et répartition dans le temps :

des lieux de culte

des lieux où est avérée la présence des reliques,

des pouvoirs qui lui sont attribués (saint "à répit", intercesseur, guérisseur, etc...)

des miracles qu'il est réputé avoir suscités,

de l'usage du prénom (fréquence)

des conséquences de l'usage du prénom : patronymes, nom de lieux (tels : le puits d'Edme)

- traces du pèlerinage moyenâgeux, dit "chemin de saint Edme".

- histoire des pèlerinages : Ille s., avant et après le concile de Trente, au XIXe s. et contemporains (français et anglais)

- les raisons qui ont fait baptiser une arche du pont de Nogent-sur-Seine : arche de saint-Edme.

Tous les renseignements seront reçus avec gratitude par René BEAUBIAT

#### BIBLIOGRAPHIE

# Instruments de recherche

- En même temps qu'étaient évoquées l'entrée du "Fonds Perraud" au Centre national des Archives de l'Église de France (voir bulletin XXXIX-9) et la suite des bulletins Le chemin de l'étoile, notre bulletin saluait aussi l'apparition de la Revue des ordinations épiscopales, publiée par Charles N. BRANSOM (P.O. Box 10, Mango, Florida, 33550-1071 USA). Après le n° double 1-2 (vol.I), voici le (vol. I) pour les ordinations épiscopales de 1993 : une liste chronologique des 119 ordinations épiscopales, un index alphabétique. Puis viennent plusieurs listes récapitulatives pour les 3 années déjà présentées :

- les lieux des ordinations épiscopales pour les années 1991 (pour la France : Nancy, Troyes, Vannes), 1992 (pour la France : Charleville-Mézière, Lyon, Saint-Brieuc), 1993 (pour la

France (Blois, Dax, Marseille, Viviers);

- la distribution géographique des évêques ordonnés : cette table permet de relever qu'en 1993, deux des évêques ordonnés en France l'ont été pour le service de l'Église universelle Mgr Georges Perron, capucin, év. de Djibouti, et Mgr André Dupuy, nonce au Ghana, Togo, Bénin) ;

- une liste des consécrateurs ;

- la généalogie épiscopale des cardinaux créés lors du consistoire du 26 novembre 1994.

- Comité des Archives et de Chroniques et documents de la province franciscaine Saint-Joseph

du Canada, vol. 46, 1995, 148 p.

Deux brèves études ouvrent ce cahier: l'une sur "L'école franciscaine à travers les siècles" (de Georges Marcil, qui, à côté de l'honneur rendu à saint Bonaventure chez les Capucins, réhabilite dans l'Ordre franciscain l'existence de l'école scotiste, dont le plus haut période se situe au milieu du XVIIIe siècle), l'autre sur "Les franciscains canadiens en Corée" (de Justin-M. Bellerose, texte revu et condensé par Georges L. Morin, qui évoque les pionniers depuis 1937 et la première fraternité séculière, la guerre et l'internement <1941-1945> et la libération).

Puis viennent trois notices du "Dictionnaire des Récollets", qui se poursuit de numéro en numéro, et 24 notices nécrologiques (pour chacun, son curriculum vitae et une brève notice bio-

graphique) de franciscains canadiens (décédés de 1989 à 1993).

Enfin, un index général des volumes 42 à 46 des cahiers (1989-1995) qui inclut le numéro Hors série (mai 1991) pour le centenaire du retour des Franciscains au Canada), avec un index des noms d'auteurs.

- Les archives de l'Union européenne, Rapport du groupe d'experts sur les problèmes de coordination en matière d'archives. Publication du Secrétariat général de la Commission européenne. Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes, 1994, XX+104p.

Il s'agit de présenter l'effort accompli par les quelque trente experts nationaux, nommés sur proposition des États membres, en vue d'assurer entre les États membres une coordination de la politique et des pratiques en matière d'archives. Considérant la double fonction des archives, comme bases pour la prise de décisions dans le secteur public et comme élément essentiel du patrimoine culturel d'une nation, les thèmes de coordination et de coopération retenus ont été:

- Tris et éliminations

- Conservation matérielle des archives
- Conditions pratiques d'accès aux archives

- Législations nationales et accès aux archives

- Question de stockage des archives informatiques : "L'objectif est de dégager un modèle général de gestion et de stockage des archives informatiques sur la base d'un programme commun de recherche"

- Échanges d'informations archivistiques et réseaux informatiques entre les États membres

- Formation des archivistes et reconnaissance des diplômes

- Archives privées: "Bien que les législations nationales déterminent comme archives privées des typologies différentes de documents, les objectifs d'une action de tutelle sur les archives privées sont d'assurer leur conservation et de permettre leur consultation": recensement, contrôle sur la circulation de ces archives, etc... "surtout en vue d'une éventuelle création de structures communes"

- Les archives communautaires

- La Communauté et les archives en Europe.

# Publications de documents

Diocèses

- Jacques GANDINI, Églises d'Oranie 1830-1962. Préface de Mgr Bernard Lacaste. Vallauris,

éd. Gandini, 1992, 498 p. + 520 photos ou fac-similé.

Cet important volume veut constituer un témoignage durable de ce que fut l'implantation, le développement et la vie de l'Église catholique pendant près d'un siècle et demi dans ce diocèse qui aura été sans doute celui qui fut le plus marqué par la présence chrétienne en Afrique du Nord à l'époque contemporaine : il s'agit donc dans ce livre de "retrouver ces églises et leur histoire, symboles de la foi chrétienne des Pieds-Noirs en terre d'Afrique".

Trois parties:

- Historique du diocèse (p. 15-50): depuis la présence espagnole au début du XVI siècle à partir de Mers-el-Kébir, l'arrivée des Français (1830), l'installation du sanctuaire de Santa-Cruz (1849,1855-1873) et la création du diocèse d'Oran (1867), le développement du diocèse (avec les remous de la Séparation), les deux grandes guerres (avec une attitude assez contrastée pendant la Seconde Guerre mondiale, au terme de l'épiscopat de Mgr Durand), jusqu'à la fin de l'Algérie française à Oran

- Vie du diocèse (p. 51-74): clergé, oeuvres, ordres religieux, mouvements, etc.

- Paroisses: Oran et sa banlieue (p. 77-114); paroisses et annexes d'Oranie (p. 116-440);

Territoires du Sud (p.447-469)

- et quelques annexes (en particulier les anciens et nouveaux noms de l'Oranie, ainsi que les références aux Archives d'Outre-Mer d'Aix-en-Provence et une bibliographie des publications du diocèse d'Oran ou le concernant).

- FONDATION CALOUSTE GULBEKIAN, Arquivo historico da diocese de Cochim, Lisbonne,

1995, 44 p.

C'est à l'occasion d'une visite du président du Portugal en Inde en 1992 que furent pressenties d'une part l'importance des archives de l'évêché de Cochim (Kerala) qui conservent la trace des navigateurs portugais de l'époque des Grandes Découvertes, en même temps que d'autre part la nécessité d'entreprendre l'installation d'un local adapté à la conservation des documents, leur organisation archivistique et leur mise en valeur. L'évêque de Cochim, Mgr Joseph Kureethara, qui depuis 1960 se préoccupait de ce fonds d'archives de son évêché, comprenait l'enjeu de l'entreprise, dont il souhaitait la mise en oeuvre. La Fondation Calouste Gulbekian apporta le soutien nécessaire à la réalisation et l'Université catholique portugaise fournit la compétence historique de chercheurs et la technique archivistique d'experts, de sorte qu'est désormais rendue possible une "connaissance scientifique du passé".

La publication actuelle fait connaître l'inventaire de ce fonds de l'évêché de Cochim, classé en quatre grandes divisions : de 1557 à 1838, de 1838 à 1886, de 1886 à 1950. Et de multiples recherches (Archives vaticanes ; collections de l'École française de Rome; bibliothèques romaines de l'Institut pontifical oriental, de la congrégation "Propaganda Fide"; bibliothèques françaises du Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du Sud, des divers organismes missionnaires parisiens ou lyonnais, des divers instituts ecclésiastiques et religieux, etc.) sont encore en cours, afin d'assurer à ce fonds du diocèse de Cochim les instruments de travail et la documentation

susceptibles de servir l'exploitation des documents conservés et gérés.

Religieux

- Sr STANISLAS KOSTKA, Père Ange Le Proust, o.s.a. (1624-1697)

# Manuscrits (III), Revista Agustiniana, vol. XXXV, n° 107, 1994, Madrid # Manuscrits (IV), Revista Agustiniana, vol. XXXV, n° 108, 1994, Madrid

Soeur Stanislas Kostka, l'infatigable archiviste des <u>Soeurs de Saint-Thomas de Villeneuve</u>, qui avait déjà publié les premiers documents conservés de leur fondateur, prolonge son travail, très rigoureux et précieux, en donnant le texte des documents, présentés et annotés, concernant la fondation de son institut : la "ratification d'association de plusieurs soeurs le 8 septembre 1673" à Lamballe; la première "assemblée" (17 janvier 1682) à Saint-Brieuc d'une vingtaine de soeurs des hôpitaux de Rennes, Ploërmel, Malestroit, Vannes, Saint-Brieuc,

Lamballe, Moncontour, Saint-Malo, Dol, Vitré; les premières difficultés rencontrées (1688 et 1695); les relations communes à la communauté naissante et aux origines des filles du Saint-Esprit de Saint-Bireuc; les nécessaires questions temporelles; l' "inventaire des titres de la Société 1661-1693"; l' "assemblée de Vaugirard" (18 août 1694); la "maison de la rue de Grenelle à Paris" avec supplique à l'archevêque et l'autorisation donnée par le cardinal de Noailles (30 mars 1697) peu avant le décès du P. Ange Le Proust (16 octobre 1697).

- Suivez pleinement l'Évangile, Sermons de l'abbé Foyer curé de Torfou, présentés par les

Soeurs de Sainte-Marie, avec la collaboration du père Christian Courtois, p.s.s.

L'abbé Charles Foyer (1771-1842, prêtre en 1800), né à Beaupréau, avait combattu avec l'armée vendéenne en 1793 à Torfou (Maine-et-Loire), où l'évêque d'Angers le nomme curé en 1809. Il veut participer à la reconstruction de sa paroisse : après une école de garçons ("le petit collège de la cure"), il a le souci d'établir des soeurs pour l'éducation des filles et le soin des malades ; cette fondation, qui mûrit de 1823 à 1836, devient la communauté de Sainte-Marie.

Aujourd'hui la congrégation conserve 21 sermons de son fondateur, dont 14 (de 1804 à 1818) sont datés, et témoignent d'une catéchèse à base d'Évangile : 403 citations explicites ou références (Matthieu, 82 ; Luc, 71; Jean, 35 ; Marc, 21) ; à quoi il faut ajouter des citations de saint Paul (99) et de l'Ancien Testament (106). Les préoccupations pastorales du curé s'expriment en un langage simple, direct et vigoureux : il apparaît désireux d'entraîner ses paroissiens à l'amour de Dieu et du prochain.

Pour le 150° anniversaire de la mort de leur fondateur, les soeurs ont fait représenter (en juin 1992) un jeu scénique nourri de leur familiarisation avec ces textes : *Un prêtre au coeur de fceu, Charles Foyer, curé de Torfou de 1809 à 1842*. Manière de traduire dans la vie la devise

des Archivistes de l'Église de France Servata tradere viva.

- Ambrogio ALBANO, La Société de Marie (Marianistes) en Pologne, 1906-1907, coll. La

Gerbe, 1995, 292 p.

Il s'agit de textes collationnés et commentés par Ambrogio Albano, sur l'essai que les Marianistes ont entrepris en Pologne (oct. 1906- août 1907): le père Paul Verrier était chargé d'étudier sur place l'opportunité d'une fondation marianiste en Pologne où venait d'être octroyée la liberté religieuse: il dirige un petit internat à Varsovie, se fait des relations, donne quelques conférences sur la manière de lire et méditer l'Évangile. Mais des difficultés se font jour: les Marianistes sont accusés d'imposer l'obligation d'être républicains (l'amitié de Marc Sangnier); des confusions sont faites entre Marianistes et Mariavites; l'intelligentsia polonaise est en effervescence, des courants très forts se font jour pour une éducation athée, des relents d'accusations d'antisémitisme sourdent, etc. Finalement le projet ne prend pas corps. C'est le dossier de cette histoire, une sorte de chronique au jour le jour que nous livre cette publication. C'est aussi ce qui en fait l'intérêt. Pour aider à l'intelligence des événements et des allusions, l'A. termine son ouvrage par quelques précieux appendices: une notice d'histoire générale sur la Pologne de 1864 à 1914, quelques pages sur Marc Sangnier et le Sillon (avec qui étaient liés les Marianistes, par suite de leur présence au collège Stanislas), quelques notes biographiques (notamment sur deux marianistes qui apparaissent adns les textes cités: les pères Paul Verrier et Louis Cousin)

# Deuxième guerre mondiale

-1942 Cologne-Rhénanie 1945 jusqu'au martyre. Textes rassemblés et présentés par Roger

PANNIER, Éditions des Étannets, Condé-sur-Noireau, 1995, 292 p.

L'abbé Pannier, prisonnier de guerre dans la région de Cologne, s'est trouvé atteint par la demande de l'abbé Rodhain, aumônier général des prisonniers, incitant les prêtres prisonniers à profiter de la possibilité offerte en avril 1943 par le Reich de "transformer" des prisonniers en "travailleurs libres", afin d'apporter une aide spirituelle aux travailleurs requis par le S.T.O., à qui les autorités allemandes refusaient systématiquement toute présence sacerdotale. Parti ainsi "à la demande de l'épiscopat français", Roger Pannier devint en quelque sorte avec Edmond Cléton le responsable ecclésiastique. "Avant de quitter le camp, Edmond Cléton et moi prions ensemble à la chapelle; Edmond termine sa prière en disant : Seigneur, maintenant rendez-vous en camp de concentration (Il était de loin le plus lucide d'entre nous)." De même que l'aumônerie des prisonniers de guerre se considérait comme "l'Église des barbelés", les deux responsables du

groupe qui rassemble localement l'action catholique (aussi bien celle des prisonniers, dont ils quittent la condition, que celle des travailleurs civils, qu'ils rejoignent) se considérent donc responsables de "l'Église en Rhénanie" ("Nous étions localement l'Église", "Nous étions l'Église, incarnée, résistante", "C'était l'Église de Jésus"); R. Pannier et E. Cléton s'installent au Kolpinghaus où le General Praeses, Mgr Theodor Hürth, les accueille en disant: "Je ne peux pas vous aider. Je dois vous aider." Cette maison devient ainsi la "centrale" de l'action catho-

lique française de Cologne et la région.

Ce démarrage n'avait d'ailleurs localement "rien de clandestin". R. Pannier a même eu l'autorisation, en février 1944, de venir "en permission" et de se rendre à Paris où il rencontra le cardinal Suhard (voir "En haine de l'Évangile", p.113, n.22). Mais on ne peut méconnaître qu'à cette date, il y a déjà deux mois qu'a été lancé, émanant de Kaltenbrunner, le décret de persécution contre l'action catholique française; on ne peut oublier que ce décret a été diffusé dans tous les postes de police du pays, et que plusieurs arrestations ont déjà eu lieu. On peut donc, et très légitimement semble-t-il, se demander si les autorisations accordées à l'abbé Pannier traduisaient le machiavélisme d'une opération Tarnung [camouflage] ou bien l'inconscience d'autorités allemandes subalternes.

Quoi qu'il en soit, dès l'été 1943, "Cologne-Rhénanie était née", note R.P., bien que le nom n'ait été adopté qu'au retour des camps. De même, l'expression "résistance spirituelle" n'apparaît pas encore dans la lettre qu'il adresse aux rapatriés le 21 juin 1945; elle n'apparaîtra que dans la circulaire suivante un mois plus tard. Honnêtement, R.P. relève d'ailleurs (p. 263, n. 61) à propos d'une expression qu'il avait employée en 1945: "Cette formulation m'étonne

moi-même [en 1995]".

L'intérêt exceptionnel de cet ouvrage est donc double :

- D'une part, il contient une abondante documentation de l'époque : ainsi, il s'ouvre par l'édition intégrale de deux mémoires de militants de l'action catholique de la région. Puis, c'est l'arrestation de 63 militants, souvent le passage au siège de la Gestapo, la détention à la prison cellulaire de Brauweiler, et le transfert dans une partie des bâtiments de l'exposition internationale de Cologne (I.V.A.) : ce lieu était un kommando du camp de concentration de Buchenwald, mais ceux qu'on y amenait ne le savaient pas et croyaient retrouver un "arbeitslager" (p.150). Enfin, plusieurs témoignages évoquent le séjour à Buchenwald et dans ses kommandos, le transfert de quelques prêtres à Dachau, l'évacuation, les diverses "routes de la mort", la libération... et le bilan des morts (une vingtaine, presque tous à compter comme martyrs). Que ces documents pris sur le vif, souvenirs directs de l'époque, aient été rassemblés, ce recueil est déjà du plus

grand intérêt; mais cet ouvrage a aussi un autre intérêt.

- Étant une relecture des événements faite cinquante ans plus tard, la présentation et les annotations sont de quelqu'un dont la réflexion ne s'est pas arrêtée il y a cinquante ans (il s'étonne luimême de ce qu'il a écrit en 1945); toutefois, s'il a pu compléter ses propres souvenirs en bénéficiant des témoignages de ses compagnons d'infortune, c'est à ce niveau qu'il en est resté. Car il n'a pas fait une enquête historique complète proprement dite. Nous l'avons noté pour ce qu'était le bâtiment de l' I.V.A.; on pourrait aussi préciser que le vicaire de Paris qui fut décapité à Cologne s'appelait Roger Derry, mais ce n'est pas "au siège central de la Gestapo" que son exécution a eu lieu, c'est dans une prison de ville, aujourd'hui détruite et qui se trouvait à plusieurs centaines de mètres; de même il reste la question posée plus haut au sujet de la visite au cardinal Suhard, et un certain nombre d'autres (par exemple, les rapports faits à la Gestapo). Il y a là une seconde raison de s'intéresser à cet ouvrage; il est aussi, chez un ancien déporté, le témoin de l'interaction du passé qu'il porte en lui avec l'évolution des mentalités de ses contemporains ; et, tout en mettant en lumière l'importance des témoignages dans une enquête historique, il apparaît que le témoignage de "la base" a besoin, pour prendre sa véritable dimension historique, d'être replacé dans son contexte propre et d'être situé dans le courant qui a porté l'acteur.

- Jean Kammerer, Mémoire en liberté. La baraque des prêtres à Dachau. Dossier en annexe sur les négociations du Saint-Siège avec le IIIe Reich concernant les prêtres en camps de

concentration. Brepols, Paris, 1995, 184 p.

C'est avec sobriété que l'abbé Jean Kammerer égrène les souvenirs de son séjour dans la baraque des prêtres du camp de concentration de Dachau. Après s'être présenté (né à Thann, séminaire aux Carmes, puis au séminaire universitaire de Lyon, prêtre le 24 juin 1943, vicaire à Montbéliard), il dit la cause de son arrestation le 3 octobre 1944, à savoir sa résistance auprès de l'abbé Jean Flory au presbytère de Montbéliard, son incarcération à Montbéliard, le départ pour

le camp de Schirmeck le 24 octobre, puis le 26 pour le camp de Dachau où il arrive le 29 (fête du Christ-Roi). Il reçoit le n° 120 714, subit le "rituel dégradant" de la quarantaine et est interné dans le block 26, celui qui était affecté aux prêtres, "block privilégié à dominante germanique" (dans les blocks 28 et 30 avaient été rassemblés les prêtres polonais); et son journal de bord, ramené en France, lui permet d'évoquer la vie menée à Dachau, les rencontres qu'il y a faites¹, quelques événements, la vie de la chapelle (avec l'ordination de Karl Leisner), les quelque cent à deux cents morts journaliers dont les cadavres étaient brûlés dans le crématoire "qui se trouvait à quelques dizaines de mètres de notre block 26 et dont la cheminée crachait sa fumée nuit et jour". Àprès "les derniers jours", c'est, en "épilogue", le retour avec la reprise d'une vie qui ne peut pas ne pas avoir été marquée par tout ce passé.

Un dossier, donné en Annexe, est intitulé: "Négociations entre le Saint-Siège et le IIIe Reich concernant les prêtres en camps de concentration". Il s'agit essentiellement des notes échangées entre le 4 mars 1940 et le 11 décembre 1940 entre les deux parties, documents auxquels sont ajoutées quelques pages sur les lettres de Pie XII aux évêques allemands, principalement d'après les Actes et Documents du Saint-Siège relatifs à la Seconde Guerre mondiale, publication (effectuée de 1965 à 1980) dont chacun sait que rares en sont les exemplaires accessibles en France; cette carence bibliothéconomique explique d'ailleurs que J.K. n'en ait connu l'existence, et assez fortuitement semble-t-il, qu' "au printemps 1994" (!) et qu'il n'en ait pas pu

en tirer tout ce qui lui aurait permis de compléter sa documentation.

Il n'en reste pas moins que tout ce qui concerne ce qu'à proprement parler il a vécu personnellement constitue un témoignage irremplaçable et dont la sobriété garantit la vérité.

Divers

- Antoinette LE NORMAND-ROMAIN, Mémoire de marbre. La <u>sculpture funéraire</u> en France 1804-1914. Photographies de Myriam Viallefont-Haas. Bibliothèque historique de la

Ville de Paris, 1995, 448 p.

Antoinette Le Normand-Romain est actuellement conservateur en chef au musée Rodin depuis quelque quinze ans. Constatant que nos cimetières possèdent quelques-uns des grands chefs-d'oeuvre de la sculpture du XIXe siècle, elle s'est intéressée à la sculpture funéraire, non seulement d'ailleurs dans les cimetières, mais aussi dans des cathédrales (Mgr Affre ou Darboy à Paris, Mgr David à Saint-Brieuc, cardinal Donnet à Bordeaux, Mgr Dupanloup à Orléans, Mgr Haffreingue à Boulogne, Mgr Parisis à Arras), églises (abbé de L'Épée à Saint-Roch de Paris, gisant de Mgr Fournier à Saint-Nicolas de Nantes) ou chapelles (chapelle royale à Dreux, chapelle expiatoire à Paris), et fut ainsi Commissaire de l'exposition "Mémoire de Marbre", présentée cet été à la salle d'exposition de la de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris. L'ouvrage, qui est un précieux catalogue de cette exposition, est illustré par quelque 700 photographies (de monuments et d'esquisses) réalisées par Myriam Viallefont-Haas, photographe d'art, qui pour cette réalisation "a sillonné les cimetières pendant quatre années".

Le décret du 12 juin 1804 qui décidait la création de cimetière extra-muros autorisait la réalisation d'un monument qui de quelque manière ferait revivre le défunt. En rappelant ce décret, l'auteur s'interroge sur le pourquoi des tombes monumentales et l'évolution des raisons qui ont présidé à leur érection ; puis elle s'enquiert de l'inspirateur du monument (le défunt lui-même, la famille, les souscripteurs) et se penche sur les thèmes et motifs qu'expriment ces sculptures (la douleur, la séparation, l'espoir, le portrait, des objets caractéristiques - la pomme de terre de Parmentier ou Le Radeau de la Méduse de Géricault - ou bien une anecdote de la vie du défunt, etc.). Cependant l'auteur relève que certains sculpteurs du XIXe siècle sont presque absents de ce genre (Rodin, par exemple, n'en a guère réalisé); d'où un chapitre final sur "les

grands maîtres de la sculpture funéraire."

David d'Angers parlait des cimetières comme des "nouvelles archives du genre humain". Un répertoire des tombes et un index des noms font de cet ouvrage un instrument de travail utile.

¹ Le père Riquet, venant de Compiègne et arrivé à Mauthausen (n° 63 067) le 7 avril 1944, avait été transféré à Dachau (n° 134 390) dans un convoi, arrivé le 1er décembre 1944, avec 51 détenus (n° 134 351 à n° 134 402, d'après : Bergen, *Dachau*, p. 296), un des "principaux" qui contînt prêtres et religieux en application de la circulaire du 28 octobre 1944 (texte cité dans *Prêtres, religieux et religieuses dans la résistance au nazisme 1940-1945*, p.208-209). Quant au père Dillard, arrêté à Wuppertal le 22 avril 1944, il y avait été condamné le 12 novembre et avait été directement envoyé à Dachau (n° 134 064) où il était arrivé le 28 novembre 1944.

- Chanoine Paul PELLETIER, Pierre-Simon de Dreux-Brézé, évêque de Moulins (1850-1893). Texte édité par Daniel Moulinet. Éd. des Cahiers Bourbonnais, Charroux-en-Bourbonnais,

1994, 486 p.

Il faut savoir gré à Daniel Moulinet, directeur du service des archives historiques du diocèse de Moulins, d'avoir exhumé et toiletté l'étude laissée dans les papiers du chanoine Paul Pelletier (1897-1971), professeur d'Écriture sainte et d'histoire de l'Église au grand séminaire de Moulins, sur Mgr de Dreux-Brézé, évêque de Moulins pendant 43 ans : établi définitivement en 1822, le diocèse de Moulins en 1850 commençait à s'organiser lorsqu'y fut nommé l'abbé Pierre de Dreux-Brézé; fervent de liturgie romaine et de zèle apostolique, il bâtit, rebâtit ou restaura plus de 70 églises; son souci de la presse catholique ne lui suggéra point cependant de doter son diocèse d'une semaine religieuse. Son esprit romain le fit envoyer beaucoup de ses grands séminaristes au Séminaire français de Rome (confié aux Spiritains et ouvert en 1853) et confier son grand séminaire aux Maristes (avec un cours d'archéologie dès 1852), son petit séminaire d'Yzeure aux Jésuites (d'où un incident en 1880). Il accueillit dans son diocèse une quarantaine de congrégations féminines de vie apostolique et trois de vie contemplative; et, outre la trappe de Sept-Fons, il eut recours à une douzaine de congrégations masculines; à propos de l'enseignement de l'enseignement congréganiste dans le diocèse, D. M. ajoute à l'étude du chanoine Pelletier un tableau de l'état des écoles catholiques du diocèse de Moulins à la fin du XIXe siècle. Malgré ses attaches personnelles, son attitude envers les pouvoirs politiques était correcte et même courtoise. Il reste quelques passes d'armes : la querelle des classiques païens opposa l'évêque de Moulins à Mgr Dupanloup; la querelle de L'Univers (en 1853), à Mgr Sibour; quelques conflits s'élèvent entre curés et laïques (1856-1868) dans des débats où l'évêque se trouve impliqué, et un conflit éclate même entre l'évêque et un certain nombre de ses curés (1857). Partisan de l'infaillibilité pontificale, pour qu'on ne pense pas "que l'Église est semblable au parlementarisme", mais "il faut prendre garde d'insinuer que le pape puisse être d'un côté et l'Église de l'autre." Et l'étude se termine par l'évocation de la piété et des amitiés de Mgr de Dreux-Brézé et par un bilan, dressé par Daniel Moulinet, de cet "épiscopat bien rempli".

- Bernard BERTHOD et Régis LADOUS, Le cardinal Gerlier . - Lugd, Lyon, 1995, 96 p.

Serait-ce le signe d'une évolution? Dans cette petite plaquette, alerte, la figure du cardinal Gerlier est restituée honnêtement, et même avec une certaine admiration pour "sa foi, son courage et son immense talent". Peut-être cette plaquette alerte aurait-elle tout de même gagné, dans certains cas, à présenter une synthèse plus complète et mieux organisée, par exemple pour ce qui concerne la Deuxième Guerre mondiale, pages dans lesquelles on trouve aussi bien des redites que des lacunes.

# Chez les religieux

- Les Mercédaires et Trinitaires continuent leurs travaux historiques (cf. Bulletin XXIV-82) .

Le vol. IX (398 p.), 1990, des Analecta Mercedaria était déjà consacré à des études sur l'expansion de la congrégation en Amérique latine. Et le cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique a incité à organiser un grand congrès international : Los Mercedarios en America , tenu au collège Saint-Pierre-Nolasque de Santiago du Chili du 6 au 9 novembre 1991. Les actes de ce congrès forment deux volumes des Analecta Mercedaria : vol X, 1991 (t. I : XX + 676 p.) et vol. XI, 1992 (t. II : 631 p., et 47 représentations photographiques hors-texte), réunis et préparés par le père Saul Peredo Meza, directeur - à Rome - de l'Institut historique de l'Ordre de la Merci et maître d'oeuvre de cette importante manifestation. C'est lui qui avait orienté le père Antonio Rubino vers le choix de sa communication sur "Les Mercédaires et l'évangélisation de l'Amérique dans les Chroniques de Bernardo de Vargas [éditées en 1619]" et qui avait pour sa part présenté le rapport au roi du p. Diego de Mondragon, de la province de Lima, sur les missions mercédaires en Amérique au milieu du XVIIIe siècle. Toute l'histoire de la pénétration et du multiforme développement du christianisme dans le Nouveau Monde - sous ses divers aspects historiques, religieux, culturels - apparaît à travers l'ensemble de ces 32 communications et 9 in-

terventions, depuis la découverte de Christophe Colomb jusqu'aux religieux de la province d'Aragon qui passèrent en Amérique avant 1955 (date de la création de la vicairie de Vénazuela-Guatemala-Panama).

Dans toutes cette profusion de richesses, qu'il soit permis de signaler l'étude des "Bibliothèques mercédaires coloniales de la province de Tucuman", avec en appendice des inventaires de bibliothèques des couvents (Buenos Aires, Cordoba, Mendoza, Santa Fe, Corrientes, Santiago del Estero, Catamarca, "Casa de las Conchas" à Buenos Aires) et des oeuvres des Mercédaires. C'est véritablement une introduction à la transmission de la culture qui se dégage de cette étude. Souci dont témoigne aussi, par exemple, l'étude sur le travail culturel de l'Ordre de la Merci à Ouito.

Et puis, pourquoi, s'il n'est pas possible de tout mentionner, ne pas tout de même signaler les études sur la dévotion à la Vierge Marie et sur les miracles qui lui furent attrbués (avec des reproductions de tableaux, par exemple celui qui célèbre l'action de grâces pour la libération de Quito en 1822) et relever que chacun des deux volumes s'ouvre par la reproduction d'une représentation anonyme de la Vierge de le Merci, conservée au Musée historique régional de Cusco (Pérou)?

- Soeurs de Charité Dominicaines de la Présentation de Tours, Colloque historique Marie

Poussepin et son époque, polyc., 1995, 48 p.

C'est une des conséquences des cérémonies de béatification que de tâcher d'y associer le plus grand nombre possible de contemporains de cet événeemnt : d'une part pour rendre gloire à Dieu par des cérémonies religieuses, mais aussi d'autre part pour s'efforcer de mettre en valeur le fait de civilisation spécifique que fut en son temps la vie du nouveau bienheureux. C'est ce double but qu'ont poursuivi le 30 novembre 1994, après la béatification de leur fondatrice Marie Poussepin le dimanche 20 novembre précédent, les Soeurs de Charité Dominicaines de la Présentation de la Sainte Vierge : par la messe d'action de grâces dans leur chapelle de la Bretèche (dont une plaquette de 24 pages conserve le souvenir) puis par un colloque historique.

Dans cette séance de l'après-midi, Soeur Madeleine Saint-Jean, archiviste de la congrégation, retraça l'itinéraire de la fondatrice. Le père André Duval, archiviste de la province dominicaine de France, évoqua la promotion industrielle de Dourdan qu'avait servie Marie Poussepin. Le père Guy Bédouelle, président de l'Association pour l'histoire de l'ordre dominicain en Europe, rendit la salle attentive au projet dominicain qui a marqué la fondation de Marie Poussepin, une de ces innombrables communautés de filles séculières qui ont fleuri à la fin du XVIII siècle et ont traversé le XVIII siècle. Ensuite, le père Pierre Armand d'Argenson, vicaire général de Tours, a expliqué pourquoi cette congrégation née en région chartraine a connu diverses péripéties avant de s'installer sur les rives de la Loire. Pour terminer, la supérieure générale, Soeur Inès Mercedes Mejia, latino-américaine, a témoigné de la vitalité présente de la congrégation, de son rayonnement et de la force de sa tradition vivante.

- Eugénie DEBOUTÉ, Sans feu ni lieu, Un maître spirituel au temps de la Fronde, Jean -Antoine Le Vachet, Médiaspaul, Paris, 1994, 176 p.

Dans son Guide des sources de l'histoire des congrégations féminines françaises de vie

active 2 (Paris, 1974), Mgr Charles Molette signalait p. 368:

"Fondation de la 'Providence de Dieu' : 1632, Fontenay-aux-Roses, Marie Lumague, veuve de Messire Polaillon, et saint Vincent de Paul. Institut prolongé par celui de l'Union chrétienne : 1661 à Charonne, 1685 à l'hôtel Saint-Chaumond à Paris, Anne Le Croze et Jean-Antoine Le Vachet."

Malgré le peu de sources (un manuscrit biographique anonyme aux Archives nationales [L 1057] et la compilation de quelques souvenirs communiqués par des communautés religieuses et des monastères à l'abbé René Richard, auteur d'une biographie de 1692), soeur Eugénie Debouté, religieuse de l'<u>Union chrétienne</u> et professeur d'histoire au collège Stanislas à Paris, présente d'une manière vivante la figure haute en couleurs de l'abbé Jean-Antoine Le Vachet (né à Romans le 20 mai 1601, décédé à Paris le 6 février 1681). Élève des jésuites de Grenoble, il termine sa philosophie à vingt ans. Après un pèlerinage à Lorette, Assise et Rome, il va faire sa théologie chez les jésuites de Dijon pour être "davantage utile à l'Église, souhaitant d'en être son ministre". Prêtre le 3 mars 1635, il est missionnaire itinérant dans les campagnes d'Ile-de-France (1635-1637), aumônier des hospitalières de La Roquette (1637-1642: "ne s'occupait que de Dieu seul, ou des pauvres confiés à ses soins"), entre sur le conseil de M. Vincent dans la commu-

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Il en reste encore quelques exemplaires : s'adresser à l'Association.

nauté des prêtres rassemblés à Saint-Sulpice (1642-1645) et seconde bientôt l'aumônier des Filles de la Providence. "Apôtre des passants", c'est auprès de Renty qu'il entre à l'hôpital Saint-Gervais, où il restera logé de 1646 jusqu'à sa mort; son ministère "de jour" le conduit dans les prisons, auxquelles il intéresse les Dames de Charité ou les membres de la Compagnie du Saint-Sacrement (qui, avec Renty, privilégie la visite des prisons pour y restaurer "les traits de la bonté du créa teur et de l'amour du rédempteur"); il apporte aussi son soutien spirituel aux Frères artisans groupés autour d'Henri Buch. Dans le même temps, il ajoute à son ministère auprès des Hospitalières le souci des monastères d'enseignantes et des communautés séculières ("La Providence de Dieu" de Mme Polaillon; la "Société des Filles de l'Exaltation de la Sainte-Croix, dites des Nouvelles Catholiques", les Filles de la Croix de Mme de Villeneuve), le relèvement d'un monastère décadent.

C'est au milieu de tous ces dévouements qu'il est amené à reprendre un projet de Mme Polaillon (morte en 1657) de 1652 ("former un séminaire de veuves et de filles vertueuses pour donner dans toutes les provinces et dans lse pays étrangers, s'il se pouvait, des sujets capables de contribuer à la conversion et à l'instruction des femmes et des filles nouvellement converties"). Le projet s'épanouit avec Anne de Croze (entrée dans l'Association en 1652, devient cofondatrice de l'Union chrétienne) et celle qui en 1661 devient son associée Renée des Bordes: ce projet, c'est l'Union chrétienne, dont Le Vachet devient le fondateur, à laquelel il donne des Constitutions en 1672 et dont il assure le développement de 1674 jusqu'à sa mort.

En préfaçant cet ouvrage, le père Raymond Deville, supérieur général de Saint-Sulpice, souligne que cet ouvrage permet de situer, au temps de la Fronde, Le Vachet, ce maître spirituel totalement dépouillé et donné à sa mission, "dans le bouillonnement humain, spirituel, caritatif et

apostolique de son époque, vrai 'grand siècle des âmes'."

- Guillaume-Joseph CHAMINADE. Écrits et Paroles, I. Le temps des laïcs. La congrégation de

Bordeaux . ed. Piemme, Casale Monferrato, 1994, 760 p.

Les <u>Marianistes</u> voulant, pour ouvrir le 3° centenaire de leur fondation, avoir fait paraître l'édition intégrale de toutes les oeuvres de leur fondateur, ont le souci de publier non seulement tous ses écrits (signés ou portant son "ne varietur"), mis aussi les paroles transmises par transcription d'un texte entendu (textes dictés ou bien notes prises au cours d'exposés). C'est ici le premier d'une série de sept volumes (4 pour ce qui concerne "le temps des laïcs"; et 3 pour "le temps des fonations religieuses"). Des index complètent fort utilement ce volume : un index biblique, un index des noms propres, un index thématique (où le mot "laïc" n'apparaît pas, mais seulement des mots comme "chrétien", "congréganiste", etc.)et index des documents aux AGMAR (Archives Générales MARianistes).

- Gérard Cholvy, André Soulas et les Soeurs garde-malades de Notre-Dame auxiliatrice (1845-

1995), Université Paul-Valéry, Montpellier III, 1995, 470 p.

Cet ouvrage d'histoire religieuse locale est sous-tendu par une abondante documentation régionale, acquise jour après jour pour ce qui concerne le diocèse de Montpellier, et que Gérard Cholvy monnaie depuis déjà plus de vingt-cinq ans. Les conditions de vie dans ce département de l'Hérault et sa géographie humaine, l'épiscopat et le clergé diocésain, le clergé régulier et les congrégations religieuses, la piété et les oeuvres, etc. sont présentés, au fur et à mesure que se déroulent les 49 années de vie de l'abbé André Soulas (né le 26 février 1808 à Viols-le-Fort, mort le 2 mai 1857 à Montpellier) et les 150 ans de la congrégation qu'il a fondée (signalée dans le Guide des sources de l'histoire des congrégations féminines françaises de vie active , p.250).

Il est ordonné prêtre le 15 juin 1835, mais à Nîmes à cause de la vacance du siège épiscopal de Montpellier; toute sa vie sacerdotale se déroule sous l'épiscopat d'un seul évêque, Mgr Charles-Thomas Thibault (1835-1861). Ce qui permet à Gérard Cholvy, en présentant ce pasteur, de relever combien la question sociale lui tient à coeur, et déjà au temps de la Monarchie de juillet: "sur quatorze mandements, entre 1836 et 1848, la moitié aborde, d'une façon ou de l'autre, la question sociale. En particulier, de 1839 à 1844, au moment où est discutée la loi sur le travail des enfants (1841) et où paraissent les enquêtes sur la condition des ouvriers, dont celle

du docteur Villermé", qui a visité les centres textiles de Lodève et Bédarieux.

En 1844, Mgr Thibault dénonce le "sybaritisme révoltant de ceux qui se font les adorateurs de l'or... À la face du soleil ils se glorifient de lui donner en pâture non seulement leur fortune mais encore le salaire de l'ouvrier qui n'ose pas refuser son travail pour parer leurs habitations d'un jour, sous les lambris desquels restent ainsi cachées et muettes, les larmes et la faim des enfants du pauvre [...] Exigé par la cupidité sans mesure et sans ména-

gement, le travail qui rend l'homme plus moral n'a servi qu'à le dégrader. L'enfance elle-même n'a plus été respectée : ses forces ont été dévorées... Le servage ... est rentré au milieu de nous à la suite de l'industrie."

L'abbé Soulas souhaitait évangéliser les "sauvages"; son évêque l'envoie à La Salvetat, "cette Sibérie de nos contrées méridionales"; puis, après un bref poste de vicaire à la cathédrale ("Ma vocation, dit-il à son évêque, est d'être missionnaire. Et vous me placez à la cathédrale"), il est nommé second aumônier de l'Hôpital général, au contact de la misère. Bientôt missionnaire diocésain (nous avons conservé quelques-unes de ses prédications, que G.C. s'efforce de juger équitablement), il est amené à arpenter le diocèse, à en découvrir la misère et à servir ceux qu'elle atteint; ainsi en est-il à Palavas pour les "pêcheurs des cabanes", qu'il instruit de la religion ; et il est chargé de l'Oeuvre des domestiques, qu'il double d'une oeuvre de garde-malades. De cette initiative sortira une "congrégation de filles qui ne seraient cependant pas des religieuses", -mais, qui devient, à l'instigation de Mgr Thibault, "congrégation religieuse" de "Soeurs garde-malades de Notre-Dame-Auxiliatrice" (1845); le père Soulas leur donne comme consigne de se considérer, "quand elles sont au dehors", comme "en mission": "C'est pour sauver l'âme qu'elles sou-lagent le corps." De même, en relation avec la conférence de Saint-Vincent-de-Paul locale, l'abbé Soulas établit une "Crèche" en 1846 pour les enfants de moins de deux ans. Puis pour les orphelins, en 1848, une "Colonie agricole de Notre-Dame-des-Champs", pour laquelle il fait en 1850 un voyage à Paris afin "d'intéresser le gouvernement à la colonie" dans laquelle il vient d'accueillir, confiés à la vigilance de Frères de Saint-Pierre-ès-Liens, 25 jeunes détenus détachés de la prison de Nîmes; cependant les jeunes détenus durent être disjoints de la colonie agricole en septembre 1856, époque à laquelle furent accueillies des orphelines, confiées aux soeurs.

Toute cette activité caritative et sociale (qui lui vaut de recevoir le 2 octobre 1852 la Légion d'Honneur des mains du Prince-Président en visite à Montpellier) n'éteint pas le zèle du père Soulas : ni pour la prédication du missionnaire, ni pour l'instruction religieuse, ni pour l'Eucharistie (ce qui lui inspire en 1852 de fonder une société de "prêtres adorateurs" et une association pour l'Adoration perpétuelle comme carrefour spirituel de toutes ses oeuvres), ni même pour une nouvelle inititative, en 1856, l'Oeuvre des mendiants ("Monseigneur, je vais vous indiquer un moyen de remplir nos églises ; qu'au lieu de faire payer les chaises, on donne deux sous à tous les pauvres qui viennent à nos instructions, les auditoires seront assez nombreux et les pauvres seront évangélisés"). Lorsque le P. Soulas mourut, la congrégation se composait de

136 soeurs vivant en 8 communautés dans l'Hérault et une dans le Gard.

Aux statuts diocésains approuvés le 7 décembre 1854, est adjoint le décret de reconnaissance légale du 26 mai 1858; et c'est en 1871 que la congrégation reçoit une approbation pontificale. C'est donc toute une série de problèmes qui sont ici abordés : relations avec les autorités ecclésiastiques et civiles. Ce sont d'autres problèmes que posent le recrutement de la congrégation et son extension, ainsi que les services rendus. La mère fondatrice a vu grandir sa communauté, qui compte 365 soeurs en 1861; elles seront 566 en 1890 (entre 1878 et 1890, les soeurs soignent 40778 malades), 854 en 1904; mais c'est un sommet, puisque le recrutement - sauf en 1920-1924 et 1955-1959 - baisse quasi inexorablement. Ce mouvement entraîne comme conséquence que, actuellement, cette congrégation avec trois autres a constitué une fédération.

Cette monographie locale aborde inévitablement, et avec tact, quelques grandes questions

posées à l'Église en France pendant un siècle et demi.

# Révolution française

Un regain d'intérêt se fait jour, dans l'aura du bi-centenaire, envers les victimes de la Révolution française. Un certain nombre de recherches auront aidé à la prise de conscience d'un passé que des raisons politiques de "pacification des esprits" avaient quasiment enfoui dans un tombeau scellé. Tout cependant n'était pas réduit en poussière.

Mgr François Garnier, évêque de Luçon, trouve même une actualité vivante à l'enjeu de la page d'histoire qu'il préface : l'étude d'Élie FOURNIER, Les derniers martyrs de la Vendée (Téqui, Paris, 1995, 280 p.). On n'a pas oublié les ouvrages de l'auteur consacrés à la persécution religieuse de la Révolution française, notamment en Vendée. Ici, non sans dénoncer certaines complaisances pseudo-historiques qu'il redresse, Élie Fournier relate le calvaire, consécutif à la Constitution civile du clergé, des deux frères Brumauld de Beauregard, grands vicaires de Mgr de Mercy. D'abord, André, qui avait rejoint à Paris son évêque élu aux États généraux pour

tenter - mais en vain - d'obtenir un *modus vivendi* dont l'impossibilité le condamne à l'exil, regagne sa famille à Poitiers; mais, ayant protesté contre la venue de "l'intrus", l'évêque constitutionnel, il est écroué dix-huit mois à Poitiers avant d'être envoyé à Paris où il est guillotiné le 27 juillet 1794 (la veille de la mise à mort de Robespierre). Son frère Jean, qui avait été déporté en Angleterre (sur cette déportation, voir le travail de D.-A. Bellenger présenté dans ce bulletin XXVII-82, où le nom de J. Brumauld apparaît p. 157, et 262 d'après Chevreau), reste sur les listes des "prêtres réfractaires déportés"; le 7 septembre 1797 il est arrêté "comme vicaire général de l'évêque émigré de La Rochelle", conduit à Rochefort pour être déporté le le août 1798 à Cayenne (où sont des soeurs de Saint-Paul-de-Chartres, qu'il quitte le 25 août 1800. Finalement, nommé en septembre 1817 évêque de Montauban - ville qui demeure "inaccessible -, il reçoit en janvier 1823 comme "nouvelle destination" le siège épiscopal d'Orléans, où il reste jusqu'à sa mort en 1841.

Un autre ouvrage vient opportunément de <u>la Guyane</u>: Maurice BARBOTIN, Conamama, Camp de la mort en Guyane pour les prêtres et les religieux en 1798 (L'Harmattan, Paris, 1995, 240 p.). Après avoir rappelé rapidement l'attitude religieuse de la Révolution jusqu'aux heures, tragiques pour le clergé, du 26 août 1792 au 27 juillet 1794. Empruntant au vocabulaire marin des Antilles l'expression "Embellie", - qui caractérise les "quelques minutes pendant lesquelles la mer se calme un peu, au cours d'une tempête; on l'attend pour rentrer au port ou arriver à terre avec moins de risques"-, l'auteur utilise ce vocable pour la période qui suit la Terreur et rappelle les diverses situations des prêtres qui, à l'heure du Directoire (4 septembre 1797), sont amenés à Rochefort, d'où un voyage de plusieurs semaines les conduit en Guyane. L'auteur évoque les différents convois : les deux voyages de la Vaillante, ceux de la Charente, la Décade, la Bayonnaise (qui amené J. Brumald, dont on se rend compte qu'il fut relativement mieux traité quela plupart des autres, tant sur mer qu'à l'arrivée). Sur plus de trois cents condamnés embarqués à Rochefort, 33 ne sont jamais arrivés (8 morts pendant la traversée, 25 capturés sur mer par les Anglais ont été libérés en Grande-Bretagne).

L'auteur décrit Cayenne et son hôpital (où durant toute la période révolutionnaire restèrent les soeurs de Saint-Paul-de-Chartres qui "avaient exigé de garder, dans une des salles principales, un autel surmonté d'un crucifix"). Mais la plupart des déportés fut transférée à l'intérieur des terres dans des camps isolés, insalubres, où ils étaient mal nourris et maltraités: Conamama était le plus inhumain de ces camps. Plus de la moitié des quelque 300 prêtres moururent dans cette "guillotine sèche" (en réalité très marécageuse); une centaine seulement revint; une dizaine

réussit une évasion ; quelques-uns restèrent aux Antilles.

D'une manière particulière, il faut savoir gré à l'auteur, non seulement d'avoir réussi à faire revivre cette période difficile par un recours aux documents de l'époque, mais aussi d'avoir su, quand il le fallait, les "prendre avec précaution". Ainsi en est-il des mémoires de Mgr de Beauregard, car "ce n'est pas lui qui les a rédigés mais un de ses neveux, à la gloire de leur oncle, d'après ses récits et ses notes; pour rétablir la nuance exacte, il est bon de les rapprocher d'autres docuemnts : ils corrigent son point de vue." De même, le recours aux archives civiles publiques permet de retrouver, à travers de leurs rivalités, la manière de concevoir la situation faite aux déportés. Ainsi, sur la route de Conamama, le capitaine de Frietag note son arrivée au village de Sinnamary :

"Quel affreux spectacle m'y attendait! Sinnmary n'était peuplé que de fantômes; les figues pâles et livides des déportés, leurs regards éteints, et leur démarche semblait marquer à chaque instant la fin de leur misérable carrière. La maladie avait déjà étendu ses ravages sur ceux nouvellement arrivés, et Sinnamary semblait être le séjour des morts." Pour rendre le séjour plus pénible les Directeurs avaient déporté avec les prêtres et les religieux, des condamnés de droit commun [Mais Freitag n'en prit pas son parti]: "Il y avait aussi parmi eux des 'chauffeurs' qui avaient été amalgamés avec ces respectables proscrits pour rendre la déportation plus ignominieuse. Ceux-ci volaient et dépouillaient les malades, les morts et les vivants, au point que, pour finir ces abominations, on fut obligé de les tenir constamment aux fers."

Puis, ce fut Conamama: "Le chef de camp, Prévost, était révolutionnaire convaincu, sans pitié pour les détenus sans respect pour leurs croyances: il alla jusqu'à danser avec une femme dans le cimetière, à l'occasion d'enterrements, comme on le voit sur la gravure publiée par Ange Pitou." Car "il y eut très vite de nombreux malades" et "de très nombreux décès" s'ensuivirent. Dans un rapport sur la situation, Frietag utilise même cet argument: "Pourquoi serais-je condamné, ainsi que mes braves Alsaciens, et les employés qui sont avec nous, à subir le même sort que ces malheureux proscrits? Dix hommes de mon détachement ont déjà perdu la vie; les autres, ainsi que moi, ne tarderont pas à les suivre, si vous ne prenez pas des mesures promptes pour nous tirer de

ce lieu d'horreur et de désolation." Une commission d'enquête fait son rapport le 1¢ frimaire (22 octobre) 1798 : "sur 82 déportés déposés à ce poste à la fin de thermidor [donc deux mois plus tôt], il y en avait 26 morts de maladies putrides ; 50 à l'hospice, dont plusieurs en danger, et aucun des autres parfaitement bien portant."

Et haec sunt ! Et c'est ainsi. En songeant au "devoir de mémoire", il faut entendre le sou-

hait que formule M.B.; c'est un appel à documents:

"Nous espérons présenter plus tard la suite logique de cet ouvrage : les notices biographiques de toutes ces victimes [des listes en sont présentées p. 219-231 ; et déjà aussi une abondante bibliographie p. 233-237] et relever les constantes qui s'en dégagent. Nous avons déjà recueilli pour cela breaucoup de documents, mais c'est un travail de longue haleine."

(Commandes: par les libraires habituels, ou 130 F. + 20 F. de frais de port, à adresser à

M. Barbotin, Presbytère, 97370 Maripa Soula, Guyane)

- Brigitte WACHÉ, "Projets de vie religieuse mûris dans <u>l'émigration</u>", extrait de *Religieux et religieuses pendant la Révolution* (1770-1820). Tome 2 : Survie et Renouveaux. - Actes du Colloque de la Faculté de Théologie de l'Université catholique de Lyon (15-17 septembre 1992),

Profac, Lyon, 1995, p. 175-205.

Cette synthèse s'efforce de présenter la vitalité religieuse que la Révolution relègue "le plus souvent dans la clandestinité, mais qui se manifestera au grand jour une fois la paix religieuse revenue". Le foisonnement des initiatives au-delà des frontières dans les milieux de l'émigration n'est pas sans former une sorte de réseau international. Que de noms rencontrés ici ou là dans des études relatives à l'origine de congrégations religieuses nées au début du XIXe siècle apparaissent dans ces pages : en Autriche comme à Varsovie, dans l'Italie septentrionale comme dans les États pontificaux, en Espagne comme en Grande-Bretagne, à Bodney Hall comme à la Valsainte, etc. Qu'il s'agisse de Bruno Lanteri, Nicolas de Diessbach, Clément Hofbauer, Luigi Virginio ; de Tournély, Clorivière, Roger, Varin ; de Bernard Daries, Guillaume-Joseph Chaminade, Louis-Marie Baudoin, etc. Et la spiritualité qui se forge dans l'épreuve est souvent mariale et marquée par des exigences de vie cachée ou de discrétion apostolique.

Munie d'une bibliographie très abondante, cette communication de colloque aidera à mieux situer dans leur contexte général des éléments dont chacun, s'il est isolé, reste trop sou-

vent comme un hapax.

# **Apparitions**

Il ne saurait être question ici d'ouvrir une rubrique "Apparitions". Quelques magazines d'ailleurs s'en font une spécialité, en essayant même parfois d'apporter dans la présentation des événements des critères de discernement au moins pastoral. Même si le christianisme est religion d'Incarnation, il arrive paradoxalement que, plus les légendes sont extraordinaires et sans réel fondement historique sérieux, plus aussi des foules crédules admiratives se pressent en pèlerinages émouvants, réconfortants, etc. S'il y a là des faits incontestables, il y a aussi le besoin d'un discernement dont saint Thomas d'Aquin aussi bien que saint Jean de la Croix soulignent la nécessité.

Dans les lignes qui suivent, il est seulement possible de profiter de la parution de quelques publications manifestant des approches différentes pour essayer de les dégager.

1) <u>L'Ile Bouchard</u> Le père Marie-Réginald VERNET, en présentant *L'Ile Bouchard, La Vierge et ses apparitions* (Téqui, Paris, 1992, 424 p.), témoigne des investigations effectuées auprès des quatre voyantes de ces "apparitions" de décembre 1947 dès la première heure et des enquêtes poursuivies depuis les origines jusqu'à nos jours. On peut noter plusieurs points:

- a) L'autorité diocésaine a permis un culte à la Vierge dans l'église paroissiale où ont eu lieu les événements, et même l'érection d'une représentation conforme aux déclarations des enfants, bien qu' "on ait enlevé l'autel et son tabernacle de la chapelle de la Vierge, que l'apparition avait mise

en contact permanent avec elle, du 9 au 14 décembre 1947" (p. 352).

- b) L'A. note qu'il a eu recours au "récit que Jacqueline [l'aînée des voyantes] écrivit à la demande de l'archiviste de la congrégation des soeurs de Jeanne Delanoue [congrégation qui tenait l'école fréquentée par les voyantes et dont la fondatrice venait d'être béatifiée le 8 novembre précédent] sur les faits de l'île Bouchard et les souvenirs que les enfants gardèrent de leurs relations avec les institutrices" (p.39). Cette mention amène à considérer les responsabilités qui peuvent incomber à des archivistes.

- c) L'A. relève aussi la concomitance des "apparitions" avec des faits concernant la vie de la nation et l'insistance de Marie à demander aux enfants de prier et faire prier pour la France qui en a grand besoin : obsèques du général Leclerc de Hauteclocque (p. 97-98) le jour et à l'heure même de la première apparition (8 décembre) ; en outre, l'A. souligne qu'au moment des "apparitions" la France était au bord d'une guerre civile, ainsi que le note dans ses mémoires le ministre P.-H. Teitgen écrivant que "le Comité national de grève donna l'ordre de reprendre le travail" et que "ce n'est que le 12 décembre que la reprise du travail était totale"; et le père Vernet relève la coïncidence de ce dénouement avec le dévoilement du mot Magnificat écrit en entier sur la poitrine de la Vierge.

- d) L'A. veut, par son étude, établir les "garanties de crédibilité" des témoignages des voyantes, en montrant l'accord sans faille entre ces témoignages et l'enseignement de l'Église, notamment la signification biblique des moindres détails rapportés par les fillettes (et qui se réfèrent à l'Annonciation, ainsi que le souligne la présence de l'ange Gabriel). Cette méthode est cautionnée par le père Marie-Joseph Nicolas, qui a donné à cette étude une préface et le "nihil obstat".

2) <u>Notre-Dame de Guadalupe</u> Deux approches différentes apparaissent en ce qui concerne l'apparition de la Vierge, "avant les lueurs de l'aurore" le samedi 9 décembre 1531, puis les 10 et 12 décembre, à "un Indien, roturier et pauvre, humble et candide", Juan Diego. Et l'on sait que le signe qui a déterminé l'évêque à lui accorder crédit, c'est que le dernier jour il lui a rapporté, dans sa tilma, une brassée de roses qui, tombées à terre, laissèrent voir, "peinte sur le tissu

l'image de la Très Sainte Vierge, comme on la voit aujourd'hui."

- a) Charles GILLEN, dans Notre-Dame de Guadalupe, Reine des Mexicains (s.l.n.d., 48 p., en vente à Lyon chez les Dominicains), souligne l'enracinement culturel de l'apparition et du pèlerinage, en présentant successivement les apparitions (d'après le récit écrit en nahuatl vers 1545), l'image et ses symboles (Marie se manifeste comme indigène à un des "plus petits" indigènes), et l'importance de cette Vierge pour la nation mexicaine (un peuple vaincu qui se relève sous la bannière de N.-D. de Guadalupe; ce peuple érige le sanctuaire du Tepeyac; les Mexicains vénèrent N.-D. de Guadalupe comme leur Reine, qui leur accorde son patronage et qu'ils vénèrent, en incorporant à leurs fêtes en son honneur des éléments de leur rituel aztèque et en s'y référant dans leur vie sociale; le rayonnement de N.-D. de Guadalupe atteint toute l'Amérique latine, y semant le ferment d'une libération humaine.

- Au Mexique, se multiplient plutôt les publications qui témoignent d'une <u>étude de la tilma</u>, de son inexplicable conservation et de l'image qui s'y trouve imprimée, - d'une manière particulière en ce qui concerne <u>la découverte</u> (1929 et 29 mai 1951), dans les yeux de la Vierge, d'un buste

humain, ainsi qu'en témoignent des titres comme ceux-ci :

# Carlos Salinas et Manuel de la MORA, Descubrimiento de un busto humano en los ojos de la Virgen de Guadalupe, Dictamenes medicos y otros estudios científicos, Editorial

Tradicion, Mexico 1976, 144 p. polyc.

# J.J. Benitez, Las claves de uno de los enigmas mas asombrosos del siglo XX, El mistero de la Virgen de Guadalupe, Sensacionales descubrimientos en los ojos de la Virgen mexicana, (Planeta mexicana, 1992, 328 p.)

# Deuxième Guerre mondiale

<u>Le Conseil régional de Basse-Normandie</u> a organisé pendant un an, depuis l'anniversaire du débarquement jusqu'à l'anniversaire de la paix, un certain nombre de manifestations du sou-

venir et de publications:

- Sous le titre "Je me souviens..." Normandie , sont réunis un récit, des souvenirs de l'occupation allemande, de nombreuses photographies du débarquement et des "90 jours pour la conquête de l'Ouest" - avec les destructions et reconstructions qui en furent la conséquence -. C'est une hymne à la victoire de la vie sur la mort rendue possible par cette exigeante et courageuse libération du territoire national.

- Un album de photographies non retouchées, fruit d'un reportage effectué pour la

S.N.C.F. en avril 1945 par Willy Ronis, est intitulé Le retour des prisonniers.

- Une exposition, installée du 5 mai au 9 juillet 1995 à l'Abbaye-aux-Dames à Caen par l'Association Résistance, Retour, Renaissance 1995, et intitulée 1945 Mémoire d'images, généralement empruntées au Musée d''Histoire contemporaine, a été accompagnée d'un catalogue qui

témoigne de la manière dont cinquante ans plus tard est perçue la libération de 1945.

- Sux séries de débats littéraires, animés par Jean Lebrun (de France-Culture), furent aussi organisés du 20 au 22 mai 1995 su "La mémoire pilonnée" (l'histoire de l'édition pendant l'occupation et la mise au pilori actuelle des fonds universitaires de l'occupation), "Au risque de l'histoire" (les auteurs entre 1930 et 1945, et leur engagement), etc.

L'Amicale des stalags VB-XA,B,C a publié, par les soins de son secrétaire général Joseph TERRAUBELLA, La guerre et la captivité 1939-1945 (ouvrage édité à Pau, 1995, 128 p., par les soins de l'Amicale). Au moyen de documents variés, textes, dessins, photos, cartes, etc., l'auteur s'est "efforcé de montrer et de dire la réalité d'une épreuve partagée par des centaines de milliers de Français à l'aube de la Seconde Guerre mondiale."; et il ajoute : "On pourra en vérité 'ajouter' à ce tableau, en raison même de la diversité des situations vécues par les uns et les autres, mais rien en retrancher." Cet ouvrage donne, comme témoignages, quelques épisodes vécus pendant cinq ans dans cet horizon limité par les barbelés. Épreuve hmaine indicible :

Au retour, "la première émotion passée avec les premiers jours, il devenait peu à peu comme étranger aux êtres et aux choses qui l'entouraient [...] Questionné, ses réponses surprenaient. Et quand il risquait une explication, il voyait bien qu'on ne le suivait pas [...] Face à son désarroi, il restait seul. Manifestation pathologique personnelle, il était inccapable de répondre à sa propre interrogation. La réadaptation, longue et difficile, lui apprit que l'homme est une créature fragile et que, à l'égal de l'arbre arraché par la tempête, son réenracinement ne va pas sans dommage. La reconquête de son identité, voilà cinquante ans après ce qu'évoque pour lui le mot retour." (p.109)

# Éducation et laïcat

- Jean de SAINT-LÉGER. - Jean Plaquevent (1901-1965). - Association Essor-Jean Plaquevent, Malakoff, 1995, 196 p.

Jean de Saint-Léger est un homme qui passe son temps de chômage et de retraite à un travail fécond, utile, mais souvent obscur. Certains des archivistes de l'Église de France entrevoient quelque peu le travail qu'il accomplit au service de leur association; les amis de Charles de Foucauld soupçonnent l'aide qu'il apporte au père Sourisseau dans la préparation de la *Positio* de la cause de canonisation de l'ermite du Sahara. Ce n'est pas tout. Étudiant à Paris, Jean de Saint-Léger avait en 1950 rencontré l'abbé Jean Plaquevent dont la conversation l'avait fasciné. Apprenant en 1977 l'état dans lequel se trouvaient les innombrables manuscrits laissés par Jean Plaquevent, il accepta de se consacrer à les exhumer et à en faire connaître la richesse. C'est ainsi que sont nés les *Cahiers Jean Plaquevent*; et c'est de la familiarisation avec cette mine que sort aujourd'hui cet ouvrage, dont il convient de saluer avec ferveur la publication.

Cette chronique, alerte, est le fruit d'un gros travail, qui sera précieux, non seulement sur la vie et la personnalité de l'abbé Plaquevent, mais encore pour ce qui constitua l'environnement dans lequel évolua la vie de ce prêtre peu banal. Après une enfance et une jeunesse marquées par le Sillon et par la maladie, il est amené très tôt, dans son sana de Cambo-les-Bains, à être attentif aux malades. Intuitif, extrêmement sensible, autodidacte, il lit beaucoup, s'intéresse à tout, développe quantité de relations, travaille aussi, mais laisse beaucoup de notes et de manuscrits inachevés. Son itinéraire ecclésiastique, marqué par sa santé, le maintient en marge des structures de l'administration diocésaine.

Après que Mounier eut lancé la revue *Esprit*, Jean Plaquevent aide Henri Sjöberg à fonder les Éditions du Seuil "pour contribuer à l'essor du catholicisme en France, en donnant de la pensée chrétienne, dans tous les domaines, une expression française qui non seulement s'adresse à tous, du plus ignorant au plus cultivé, mais qui soit vivante, fraîche, conquérante." C'est ainsi qu'à travers la flamme de Jean Plaquevent nous entrevoyons tout ce milieu effervescent, Jean Bardet, Paul Flamand, Georges Hourdin, qui témoigne de l'ascendant de l'abbé: "Jean Plaquevent, avec ses larges épaules, sa poitrine plate d'ancien tuberculeux, son haut front lumineux de prêtre qu'un certain génie habite, apportait à ceux qui voulaient l'entendre la vision de l'universalité catholique. Avec lui, nous pénétrions dans la plénitude du réalisme chrétien [...] Il communiquait à ses amis, avec une gravité malicieuse, le sens de l'oecuménè et le secret de l'unité humaine. Dans les conversations que nous avions avec lui, le vent de l'infini balayait nos provincialismes [...] Il nous donnait la nostalgie d'une restauration totale, à partir du catholicisme, de la société moderne, dont il pensait qu'elle était l'objet d'une extraordinaire déviation athée."

Il n'en demeure pas moins vrai que le "coeur de son activité" reste le sauvetage, la préservation, la rééducation des jeunes filles mineures en danger moral. Il s'appuie sur le Bon Pasteur de Pau, se heurte à l'administration dont les règlements, en cloisonnant les problèmes, disloquent les familles, dispersant les parents, les frères, les soeurs, les petits, les grands...

C'est avec ces préoccupations que l'exode de 1940 lui fait accueillir des réfugiés, des familles disloquées

(dont les membres, parce que réfugiés, "n'ont pas le droit de quitter le département"). Il trace alors les grandes lignes d'un statut de l'enfance abandonnée et de la jeunesse en danger moral. S'il trouve un accueil compréhensif ou favorable et des soutiens auprès du premier personnel de Vichy, assez vite au fil des mois et le personnel étant changé, les difficultés s'accroissent, les engagements pris en faveur de "l'avenir occitan" - la couverture officielle de l'oeuvre de l'abbé - se présentent bientôt comme ne pouvant être tenus qu'au prix de la perte de la liberté, c'est-à-dire au prix du renoncement à un aspect essentiel. Même s'il arrive à multiplier les maisons, la marge de manoeuvre est très étroite. Le régime de Vichy laisse voir, même en zone sud, la présence et l'occupation nazies. Dans une des maisons qu'a installées l'abbé, il y a des armes, que la délation expose aux représailles auxquelles des complicités assurent l'inefficacité. Toutes ces pages sont du plus haut intérêt : elles montrent comment très concrètement le régime du "prince-esclave" s'est mis en place et a cherché à pénétrer tous les rouages de la nation.

Après la guerre, c'est l'enfance abandonnée en danger moral qui mobilise toute l'énergie de l'abbé Plaquevent. Et ce sont les exigences de sa tâche d'éducateur dont il mesure l'ampleur. Accueillir les enfants est une chose. Mais à quels éducateurs les confier ? Comment leur donner le substitut d'une mère ? d'un père ? Les conférences qu'il donne de divers côtés lui révèlent que les milieux catholiques ne vibrent pas tous à l'unisson des préoccupations dont il leur fait part (par exemple : différence entre l'accueil trouvé auprès des jeunes filles de l'Institut catholique et au Centre Richelieu). En 1955, il publie Misère sans nom, ouvrage qui lui vaut beaucoup de cournier. Il prend contact, en Autriche, avec le dr Gmeiner en vue d'une organisation internationale des "Villages d'Enfants". Mais il ne suffit pas que des projets de ce genre soient utiles pour qu'ils puissent facilement prendre corps. Les nuances, les susceptibilités, les sensibilités sont des facteurs importants pour une réalisation cohérente.

Les années passent. Saint-Ignan (près de saint-Gaudens) demeure le centre de "L'Essor". Et c'est là que s'accomplit le grand passage; car, pour Jean Plaquevent, c'est à Saint-Ignan que, le 1er avril 1965, c'est l'heure de Franchir le seuil, selon le titre de son ouvrage posthume (publié en 1993 au Seuil, par Jean de Saint-Léger).

- Jacqueline ROUX, Sous l'étendard de Jeanne, Les Fédérations diocésaines de jeunes filles, 1904-1945, Cerf, Paris, 1995, 318 p.

Cette thèse est importante par les enquêtes menées, les documents rassemblés, les efforts de classification accomplis. Il s'agit des fédérations diocésaines de jeunes filles : les premières fédérations (depuis la première à Pamiers en 1904, jusqu'aux projets de fédérations avant 1914) ; l'après-guerre et l'essor des fédérations diocésaines jusqu'à une tentative de fédération nationale de la "Jeunesse féminine catholique" (1926-1929) ; l'importance de la Jeunesse féminine catholique aveyronnaise et son rayonnement, qui font aboutir la création d'un Secrétariat central des fédérations diocésaines, jusqu'à sa dissolution en 1945.

Il n'est pas possible de parler avec pertinence d'une A.C.J.F. féminine. Jacqueline Roux dit très justement: "L'ACJFF et la JFCF n'ont existé que dans l'esprit de ceux qui en désiraient l'institution, mais les sigles sont souvent employés." Indépendamment de questions d'organisation, locales, diocésaines, nationales, et d'une fédération de groupes se réclamant de conceptions diverses même "sous l'étendard de Jeanne" (Qui a dit : "Jeanne d'Arc? c'est une bannière, c'est un patronage ; ce n'est pas un projet éducatif" ?), il a pu chez certains y avoir un regard vers l'A.C.J.F.

Mais l'A.C.J.F. avait une "ligne" ". Elle fut véritablement un mouvement , elle éduqua une famille d'esprit, elle suscita un courant, elle ne rassembla parmi les groupements que ceux qui pouvaient adhérer à "la ligne" : au début, elle découvrit les exigences du "Sociaux parce que catholiques" (se démarquant même de la Démocratie chrétienne ), puis du "Civiques parce que sociaux" (se démarquant de toutes les tentations de l'Action française ); par plus de cinquante

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Voir : Charles Molette, "Les origines de l'A.C.J.F." Communication donnée au Colloque organisé par le Centre Sèvres les 20 et 21 novembre 1987, publiée dans les Actes parus sous le titre : L'A.C.J.F., une création originale . Paris, Médiasèvres, 1988, p. 9 - 20.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Voir : Charles Molette, "L'Association catholique de la Jeunesse française comme mouvement". Communication pour le Colloque organisé par la Commission internationale d'histoire ecclésiastique comparée (Strasbourg, 23 septembre 1983), publiée dans les Actes parus sous le titre : *Mouvements de jeunesse*, Paris, Cerf, 1985, p. 83 - 108.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Voir : Charles Molette, "L'encyclique *Rerum novarum*, clivage entre catholicisme social et démocratie chrétienne". Communication donnée au Colloque *Cent ans de christianisme social*, Université de Nantes, 14-18 mai 1991 (Actes du Colloque)

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Voir: Charles Molette, "L'A.C.J.F. et la politique (1907-1914)", article paru dans *Cahiers internationaux* d'histoire économique et sociale, n° 9, Naples, 1978, p. 279-326, Texte reproduit dans *L'Histoire des croyants, mémoire vivante des hommes*. *Mélanges Charles Molette*, Paillart, Abbeville, 1989, p. 65-112.

ans de maturation, elle était immunisée contre les infiltrations des paganismes totalitaires. La branche étudiante de la J.E.C.F. en a pour une part hérité (c'est ainsi que Germaine Ribière a pu

jouer le rôle qu'elle a joué à l'heure où sévissait en France l'antisémitisme).

Il n'en reste pas moins que la thèse de Jacqueline Roux, par toute la documentation qu'elle a rassemblée, comble réellement un vide. Elle aura sauvé des pans de mémoire. Ces fédérations diocésaines qui étaient un organe de liaison entre groupes paroissiaux, ces efforts de confédération des fédérations diocésaines témoignent d'une vitalité et des ambitions des groupes, de leurs membres, de leurs responsables, de leurs aumôniers. Même avec les difficultés rencontrées, il faut bien dire que les relations avec les Jeunes de la Ligue ou avec les mouvements spécialisés, comme avec les directions diocésaines des Oeuvres ou avec la "tendance centralisatrice de l'Église de France" sont aussi des pages palpitantes d'une vie qu'on ne saurait méconnaître.

Divers

- Catherine HOREL, Juifs de Hongrie 1825-1849. Problèmes d'assimilation et d'émancipation,

Strasbourg, revue d'Europe centrale, 1995, 264 p.

L'intérêt de cette étude est de porter sur une période peu connue (la première moitié du XIX° siècle; mais la date de 1825 gagnerait à être justifiée) de l'histoire des Juifs de Hongrie, période qui coïncide de plus avec le développement du mouvement national hongrois. La situation des Juifs évolue alors à un rythme très rapide; cette population le plus souvent immigrée (essentiellement de Moravie et de Galicie), en très grande partie rurale et dans l'ensemble marginalisée, devient en à peine un quart de siècle une des composantes les plus dynamiques du pays, grâce à une assimilation qui s'est faite sur le terrain économique et, par l'école, sur le terrain culturel. Cette évolution propre aux Juifs, marquée par une volonté réformatrice, est parallèle à l'évolution que connaît alors la Hongrie. Si les Juifs ont su utiliser à leur profit le mouvement de renaissance de l'identité magyare qui marque cette période, ils y ont aussi apporté délibérément leur soutien jusqu'à participer à la révolution de 1848.

Une solide documentation, souvent difficilement accessible, sous-tend cette étude et ce n'est pas le moindre intérêt. À corriger dans une édition ultérieure : index nomin<u>u</u>m (et non : nomin<u>e</u>m); et surtout, p. 160 (3 ° §), éviter de laisser entendre que le judaïsme ne serait pas une reli-

gion révélée (et : faudrait-il lire "inclut" au lieu de "exclut" ?)

B.W.

N.B. Cet ouvrage de Catherine Horel intéresse aussi l'arrière-plan de l'histoire toute contemporaine, et cela pour deux raisons : parce qu'il rappelle la présence des Juifs en Hongrie et parce qu'il montre l'importance de l'éducation dans la constitution du pays. Certes les relations avec la France n'apparaissent pas dans cet ouvrage ; mais elles existaient et se sont développées depuis la Première Guerre mondiale malgré le traité de Trianon, de sorte que quelque 1 200 Français prisonniers de guerre évadés de camps de captivité (particulièrement des camps proches, ceux d'Autriche) ont trouvé un accueil très chaleureux en Hongrie, avant d'y obtenir quelque travail, notamment pour enseigner le français dans des écoles ou dans différents emplois (pour certains, ce fut même ainsi une vie très confortable durant des mois). Mais, dès l'entrée des armées allemandes en Hongrie en mars 1944, les Juifs et les prisonniers français furent dans le collimateur.

Auschwitz était prêt pour recevoir le million de Juifs de Hongrie (à Budapest il y en avait 300 000), destinés à périr dans les chambres à gaz à raison de 12 000 Hongrois toutes les 24 heures. Bientôt les convois se mirent à rouler jour et nuit, jusqu'à ce que Horthy ait fait arrêter les déportations; mais déjà 400 000 (sur le million prévu) avaient disparu. Cependant des sauve-

tages de Juifs furent opérés de multiples façons9.

Quant aux prisonniers de guerre français, un bon nombre échappèrent aux rafles des Allemands et restèrent cachés par des Hongrois jusqu'à l'arrivée des Russes (le siège de Budapest commencé le 21 décembre 1944 se termina le 11 février 1945). À cette protection aussi participèrent efficacement les Frères Maristes et les religieuses de Notre-Dame-de-Sion.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Notamment par l'École Champagnat des Frères Maristes et l'École des Soeurs de Notre-Dame-de-Sion.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Notamment dans un grand hôtel du lac Balaton où ils furent installés au fur et à mesure de leur arrivée.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Par exemple, précisément par les Frères Maristes français de l'École Champagnat de Budapest (qui reçurent, au nombre de sept, la médaille Yad-Vashem), ainsi que par Mère Cécile Habig, strasbourgeoise, directrice de l'École Notre-Dame de Sion (qui en cacha une cinquantaine dans l'école sur une colline proche de Budapest, à Sas).

# ARCHIVES DE L'ÉGLISE DE FRANCE

Bulletin de l'Association des Archivistes de l'Église de France 106, rue du Bac, 75007 PARIS - C.C.P. 32.228.84 A La Source

Bulletin n° 43-44

Année 1995

#### SOMMAIRE

		Pages
	Nouvelles	1
	Problèmes posés à la conservation et à la gestion des archives de l'Eglise catholique en France (texte français de la communication donnée au XVIIIe congrès des Archivistes ecclésiastiques d'Italie, tenu à Naples, 5-8 octobre 1993), par Mgr Molette	3
_	Les archives historiques du diocèse de Moulins, par Daniel Moulinet	8
-	Les archives historiques du diocèse d'Oran, par Louis Abadie	18
_	Saint Edmun d'Abingdon ou Saint Edme de Pontigny, par René Beaubiat	23
_	Bibliographie	25